



Le Quartier général des incendies à Montréal (QGI)

Étude patrimoniale

Septembre.2006



convercité
L'agence de valorisation urbaine



CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA
EN PATRIMOINE BÂTI
CANADA RESEARCH CHAIR
ON BUILT HERITAGE



Université 
de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	p.i
Liste des figures.....	p.ii
Sommaire.....	p.1
1. Introduction.....	p.2
1.1 Mandat.....	p.2
1.2 Problématique.....	p.2
1.3 Présentation de l'équipe de recherche et de rédaction.....	p.3
1.4 Description de la méthodologie.....	p.3
1.5 Principales sources.....	p.3
2. Analyse historique.....	p.5
2.1 La lutte contre les incendies à Montréal.....	p.5
2.2 Le mont Royal.....	p.7
2.3 Le contexte des années 1930 à Montréal.....	p.12
2.4 La construction du Quartier général des incendies.....	p.13
3. Analyse architecturale.....	p.15
3.1 Style.....	p.15
3.2 Concepteur.....	p.19
3.3 Comparaison avec l'architecture montréalaise de l'époque.....	p.20
3.4 Description et modifications de l'extérieur du bâtiment.....	p.21
Volumétrie.....	p.21
Enveloppe et toit.....	p.21
Accès.....	p.22
Fenestration.....	p.22
Modifications extérieures.....	p.23
3.5 Description et modifications de l'intérieur du bâtiment.....	p.25
Sous-sol.....	p.25
Rez-de-chaussée.....	p.26
Revêtements.....	p.29
Ouvertures.....	p.30
3.6 Fonctionnement du système de communication.....	p.31
3.7 Conditions actuelles et état d'intégrité.....	p.35
Apparence extérieure.....	p.35
Apparence intérieure.....	p.36
4. Analyse environnementale.....	p.37
4.1 Rapport entre le bâtiment et son environnement à travers le temps.....	p.37
4.2 Reconnaissance du lieu par la communauté.....	p.40
5. Énoncé de valeur patrimoniale.....	p.42
6. Recommandations.....	p.44
6.1 Recommandations générales.....	p.44
6.2 Recommandations spécifiques pour l'occupant actuel.....	p.45
6.3 Recommandations spécifiques si le bâtiment devient vacant.....	p.46
6.4 Recommandations spécifiques pour un éventuel occupant.....	p.46
7. Conclusion.....	p.48
Bibliographie.....	p.49
Annexe 1.....	p.50
Annexe 2 (certaines planches des plans d'architecte).....	p.51

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Caserne 5, rue Berthelet (Aujourd'hui avenue Président-Kennedy), 1908.... p.6
- Figure 2 : Caserne 20 (anciennement 1), rue Craig (coin Chenneville), 1910..... p.6
- Figure 3 : En avant-plan, vue du Fletcher's Field en direction de l'avenue du Parc. On remarque l'Hôtel-Dieu dans le coin supérieur droit (sans date). p.7
- Figure 4 : Ce plan du parc du Mont-Royal illustre les sentiers sinueux dessinés par Olmsted. p.8
- Figure 5 : Campement de sinistrés sur le Fletcher's Field suite à l'incendie majeure de 1852. p.9
- Figure 6 : Proposition d'aménagement de l'avenue du Parc et du parc du Mont-Royal par l'Association des architectes de la province de Québec. p.10
- Figure 7 : Avenue du Parc, funiculaire et observatoire au sommet (sans date). p.11
- Figure 8 : Terrasse Robillard (sans date)..... p.11
- Figure 9 : Projet de construction d'un hôtel de ville dans le Fletcher's Field. p.14
- Figure 10 : Détail Art Nouveau de l'arcade devant la loggia. p.15
- Figure 11 : Façade principale du Quartier général des incendies (sans date)..... p.16
- Figure 12 : Façade du Quartier général des incendies où apparaissent les entrées aux extrémités, les escaliers sous forme de pyramide à base carrée et l'arcade (1979). p.17
- Figure 13 : Façade latérale nord du Quartier général des incendies. p.18
- Figure 14 : Façades arrière et latérale sud du Quartier général des incendies. La dernière fenêtre du côté droit de l'élévation arrière du basilaire ne respecte pas le rythme des autres ouvertures. p.18
- Figure 15 : Station de pompage McTavish dessiné par l'ingénieur Charles-Jules Des Bailleurs vers 1931. p.20
- Figure 16 : Station de pompage sur le chemin Côte-des-Neiges (sans date). p.20
- Figure 17 : Station de pompage Atwater, dans les années 1930. p.20
- Figure 18 : Porte avant..... p.22
- Figure 19 : Porte arrière. p.22
- Figure 20 : Fenêtre avec fronton triangulaire du volume basilaire. p.23

Figure 21 : Quartier général des incendies : le système de ventilation est installé sur l'escalier sud (1988).	p.24
Figure 22 : Quartier général des incendies : le système de ventilation est installé sur l'escalier nord, (1988).	p.25
Figure 23 : Mur double supportant le système d'alarmes et le système électrique.	p.27
Figure 24 : Salle des opérations : plafond suspendu, puit de lumière, fenêtres hautes et petits murs soutenant l'ancien système d'alarme.....	p.27
Figure 25 : Vue aérienne du Quartier général des incendies (7 décembre 1979).	p.27
Figure 26 : Salle des opérations du Quartier général des incendies (1950).	p.28
Figure 27 : Bureaux créés à l'intérieur de la salle des opérations à l'aide de cloisons.	p.29
Figure 28 : Revêtement des murs de la salle de conférence selon le motif « pointe de diamant ».....	p.30
Figure 29 : Exemple de porte intérieure portant l'inscription « Service d'incendies »..	p.31
Figure 30 : Armoiries plus récentes où l'on aperçoit le stade olympique.	p.31
Figure 31 : Boîte rouge servant à signaler un incendie.....	p.32
Figure 32 : Système d'alarmes et système d'enregistrement du numéro de l'avertisseur actionné (1966).	p.33
Figure 33 : Nouvel appareil téléphonique pour répartir les alarmes aux casernes.	p.34
Figure 34 : Nouveau système de transmission des alarmes (1957).	p.34
Figure 35 : Carreaux de céramique originaux et carreaux de remplacement à l'intérieur du Quartier général des incendies.	p.36
Figure 36 : Messe en plein air devant le Quartier général des incendies lors du tricentenaire de la ville de Montréal (17 mai 1942).	p.38
Figure 37 : Échangeur du Parc/des Pins avant sa transformation à la fin des années 1950 (1956).	p.39
Figure 38 : Partie du mur endommagé où la pente du terrain est plus accidentée.....	p.45



SOMMAIRE

La période de construction du Quartier général des incendies de Montréal se situe après la grande vague des annexions de plusieurs villes de l'île à Montréal. Ayant une plus grande population à desservir, le Service des incendies doit agrandir son Central. Il profite de ce déménagement pour moderniser son système de communication. L'emplacement est choisi en fonction de sa position au cœur de la ville ainsi que de sa proximité au réseau de l'ancien central facilitant les raccordements. De plus, sa situation dans un parc isole le bâtiment des autres édifices de la ville, diminuant ainsi les risques de catastrophes. Après trois ans de travaux, le Quartier général des incendies est inauguré le 29 juin 1933.

Depuis sa construction, l'immeuble a conservé les mêmes fonctions et les mêmes propriétaires, ce qui a grandement contribué à son intégrité. Malgré la venue de nouvelles technologies, le Quartier général des incendies a subi peu de modifications. Conçu pour les employés de la ville de Montréal, il se distingue par son édification de qualité. Par sa symétrie, sa sobriété, la division tripartite de ses façades et la régularité de ses ouvertures, la conception du Central fut inspirée par l'École des Beaux-Arts de Paris et par le classicisme français. Le bâtiment est composé de deux volumes dont un basilaire et une pièce centrale qui émerge au centre du toit. Sur sa façade principale se trouve une loggia ornée d'une arcade. Ses rares ornements, ses volumes et son horizontalité confèrent à l'édifice d'un étage prestige et robustesse. Somme toute, le Quartier général des incendies demeure en bonne condition.

La présence du Central sur les glacis est du mont Royal influence sa valeur puisqu'il s'élève dans un milieu naturel. Le parc du Mont-Royal fut conçu par le célèbre architecte-paysagiste Frederick Law Olmsted et fut inauguré en 1876. Plusieurs projets ont convoité cet emplacement de choix. Depuis toutes ces années, l'environnement du Quartier général des incendies est reconnu comme un lieu de récréation et de détente. Cependant, le bâtiment lui-même n'est pas identifié comme un point de repère par les Montréalais compte tenu de sa grande marge de recul par rapport à l'avenue du Parc et de la végétation dense qui s'y trouve. La montagne se distingue également par la présence de plusieurs institutions en périphérie de son secteur est soit deux hôpitaux, deux cimetières et une université.

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Cette étude patrimoniale porte sur le Quartier général du Service des incendies de la Ville de Montréal (QGI), situé actuellement au 4040, avenue du Parc. Les objectifs poursuivis pour la réalisation de cette étude concernent l'identification de la valeur patrimoniale du bâtiment et ce, tant sur le plan historique, architectural qu'environnemental. À partir de ces différents angles d'analyse, il a été possible de développer un énoncé de valeur patrimoniale et une série de recommandations dans le but d'identifier les attributs à conserver lors d'un éventuel changement de vocation de l'édifice. De plus, un inventaire photographique a été réalisé dans le cadre de ce mandat.

1.2 Problématique

Le Quartier général du Service des incendies de la Ville de Montréal (QGI) est situé sur les glacis du flanc est du mont Royal, face au parc Jeanne-Mance et au sud du monument de Sir George-Étienne Cartier. Cet emplacement exceptionnel et la singularité architecturale du bâtiment lui procurent d'emblée un intérêt patrimonial. Toutefois, il devient de plus en plus évident que ce bâtiment ne répond plus aux besoins des pompiers de Montréal, notamment en terme de superficie. Sa construction au début des années 1930 permettait de répondre à des besoins stratégiques et technologiques propres à cette époque. Le Bureau du mont Royal cherche à déterminer la valeur patrimoniale du bâtiment afin d'y prévoir une nouvelle vocation appropriée dans l'éventualité d'un déménagement du Quartier général des incendies. Pour ce faire, une connaissance détaillée des lieux est essentielle afin d'en respecter la nature.

La question de la reconversion du Quartier général des incendies lors d'un changement de vocation pose des défis de taille sur le plan de la conservation de ce patrimoine bâti. D'une part, un changement de vocation nécessite généralement des modifications pour adapter le bâtiment à son nouvel usage. D'autre part, la dégradation de certaines de ses composantes et l'apport de certaines modifications néfastes exigent des travaux de restauration. Ainsi, le défi se pose de devoir adapter le QGI aux exigences de sa reconversion, mais tout en préservant sa valeur patrimoniale. Par exemple, dans la mesure où il s'agit d'une architecture majeure, doit-on restituer l'immeuble dans son intégrité architecturale d'origine ou conserver les changements apportés au cours de son existence? L'étude patrimoniale doit pouvoir éclairer, de la manière la plus pertinente qui soit, la prise de décision quant aux modalités d'intervention sur l'édifice. À

cet égard, avant de prendre une décision concernant son avenir, il importe de bien le documenter pour lui assurer une éventuelle reconversion adéquate.

1.3 Présentation de l'équipe de recherche et de rédaction

Cette étude patrimoniale a été réalisée sous la supervision de Monsieur Jean-Claude Marsan et de Madame Claudine Déom par Karine Garcia et Sylvain Garcia, tous deux finissants à la Maîtrise en aménagement, option Conservation de l'environnement bâti, de l'Université de Montréal. Architecte et urbaniste, Monsieur Marsan est professeur titulaire à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et responsable du programme de maîtrise en aménagement option Conservation de l'environnement bâti (CEB). Madame Claudine Déom est professeure adjointe à l'École d'architecture de cette Université.

Cette étude a été rendue possible grâce à une entente de partenariat entre Convercité, le Bureau du mont Royal et la Chaire de recherche en patrimoine bâti du Canada de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. À ce titre, les auteurs de cette recherche ont pu bénéficier des bureaux de Convercité et de l'encadrement des membres de son équipe. Par ailleurs, le Bureau du mont Royal a mis à la disposition des auteurs de cette recherche un support logistique et documentaire par l'entremise de Monsieur Gilles Rioux et de Madame Nicole Halpert.

1.4 Description de la méthodologie

La méthodologie utilisée pour la réalisation de cette étude patrimoniale s'inspire en grande partie de celle élaborée par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) de l'Agence Parcs Canada. Cette méthodologie de travail vise une appréciation qualitative de la valeur patrimoniale à partir de trois axes particuliers, à savoir les aspects historiques, architecturaux et environnementaux d'un lieu, pour ensuite être en mesure d'élaborer un énoncé de valeur patrimoniale.

1.5 Principales sources

Pour la réalisation des analyses historique, architecturale et environnementale, les documents des Archives de la Ville de Montréal (dossier de presse, dossiers de résolution et dossier d'employé) ont été consultés. De plus, au même endroit et sur le site Internet de la Ville, plusieurs photos anciennes ont été recueillies. Toujours à la Ville de Montréal, Mme Denise Caron, de la Division du patrimoine et de la toponymie, a fourni diverses sources d'informations.

Le Musée des pompiers auxiliaires, par l'entremise de M. Serge Dandurand et de M. Roland Carrière, a également apporté des informations essentielles pour la compréhension du site. Les différents journaux montréalais qui ont paru depuis la construction du Quartier général des incendies ont également été consultés. Ceux-ci évoquent l'évolution du bâtiment et de son système de communication, son rôle et ses usages ainsi que les événements reliés au bâtiment. Aussi, pour enrichir l'analyse architecturale, il a été possible par l'entremise du Bureau du mont Royal d'obtenir les plans d'architecte d'origine et des plans de l'état actuel du bâtiment. D'ailleurs, grâce au Bureau du mont Royal, une visite du bâtiment a été organisée ce qui a permis de prendre les photos nécessaires à l'intérieur du bâtiment.

Pour compléter l'information disponible concernant les sources primaires, certaines sources secondaires ont aussi été utilisées. À ce titre, le mémoire de maîtrise de Claudine Déom s'est avéré très utile pour comprendre les bâtiments publics dans le contexte montréalais des années 1930¹. De plus, le Bureau du mont Royal a mis à la disposition des auteurs une récente étude de caractérisation du secteur concerné par le nouveau statut d'arrondissement historique et naturel du mont Royal². Cette dernière ainsi que d'autres études et ouvrages portant sur le mont Royal ont été utilisés pour mieux asseoir notre compréhension historique associée à ce bâtiment. Finalement, le livre *Le feu sacré*³ est le principal ouvrage de référence concernant le Service des incendies de la Ville de Montréal. Son auteur, Jean-François Courtemanche, est pompier et archiviste. Ce livre révèle l'histoire de la lutte contre les incendies à Montréal et ses principaux acteurs.

Nous tenons à remercier le service de greffes de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendies pour leur contribution à la rédaction de cette étude.

¹ Claudine Déom, *L'urbanisme et les bâtiments municipaux de la Ville de Montréal : 1929-1939 Volume I*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Étude des arts, Université du Québec à Montréal, 1995, 127 pages.

² Claire Poitras et Joanne Burgess, *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*, Commission des biens culturels du Québec, Québec, 2005, 264 pages.

³ Jean-François Courtemanche, *Le feu sacré*, Montréal, Stromboli, 2005.

2. ANALYSE HISTORIQUE

Cette portion de l'étude s'applique à retracer le contexte historique ayant amené le Service des incendies de la Ville de Montréal à s'établir dans un nouveau bâtiment et à choisir l'emplacement du site en question. Pour ce faire, l'analyse historique se subdivise en quatre sections, soit la lutte contre les incendies à Montréal, le mont Royal, le contexte des années 1930 à Montréal et l'établissement du central d'alarmes sur les flancs du mont Royal.

2.1 La lutte contre les incendies à Montréal

La compréhension de la valeur historique du Quartier général des incendies est étroitement liée à la mise en place progressive à Montréal d'une structure plus efficace et centralisée de lutte contre les incendies. Sous le Régime français, ce sont les soldats et les volontaires qui s'occupent d'éteindre les incendies. À partir de 1734, les charpentiers, maçons et couvreurs ont l'obligation de participer à combattre les incendies puisque leur savoir-faire est essentiel pour ce type d'opération. Sous le Régime anglais, des marchands anglais se regroupent, dès 1786, sous forme d'association appelée « *Fire Clubs* » afin de s'entraider en cas d'incendies. Ceux-ci s'offrent une aide mutuelle réservée uniquement aux membres du groupe. Au début du 19^e siècle, en plus des efforts déployés par les citoyens en général, des volontaires deviennent responsables du fonctionnement des pompes. Ils sont, en quelque sorte, les premiers pompiers montréalais. À partir de 1824, des associations de pompiers volontaires sont fondées. Une loi provinciale encadre leur travail dès 1829. Dans le cadre de cette même loi, une première compagnie officielle de volontaires est formée pour lutter contre les incendies. D'ailleurs, en 1841, M. Joseph Russell Bronsdon, le chef permanent de la Brigade des incendies de Montréal, est le premier salarié du Service des incendies. En 1863, la Cité de Montréal érige un Département du feu. À partir de ce moment, la structure de base de l'actuel Service des incendies de la Ville de Montréal est établie. En effet, la ville met en place un service centralisé, organisé et permanent qui regroupe une équipe de salariés dont le travail officiel est la lutte contre les incendies.

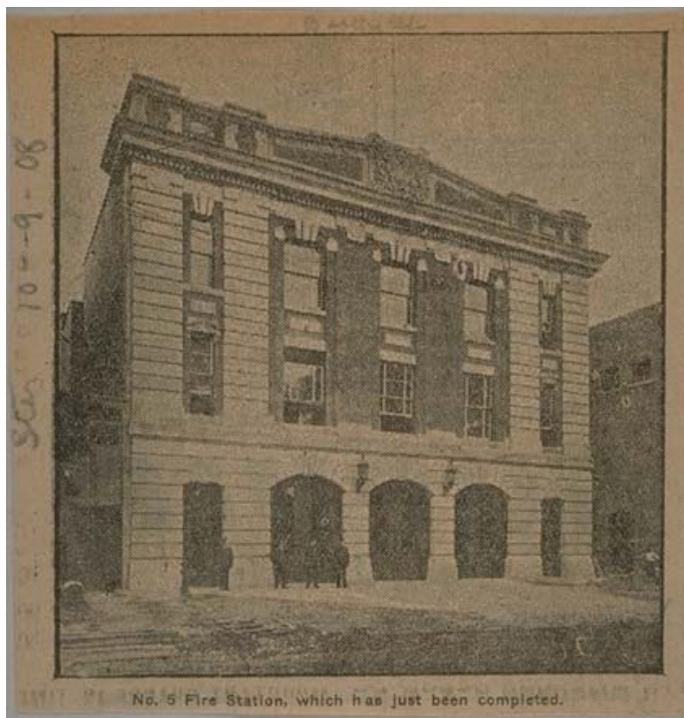


Figure 1 : Caserne 5, rue Berthelet (Aujourd'hui avenue Président-Kennedy), 1908. Bibliothèque nationale du Québec, Fond E-Z Massicotte.

Depuis la mise sur pied du Département du feu, le centre de communication des pompiers de Montréal a occupé quatre locaux différents. Le premier Central d'alarmes des incendies est situé dans la coupole du marché Bonsecours, rue Saint-Paul, entre 1863 et 1878. À cette époque, l'hôtel de ville occupe aussi une partie du bâtiment. En 1878, l'année de l'inauguration du bâtiment de l'hôtel de ville de Montréal, le Central d'alarmes déménage également à cet endroit. Jusqu'en 1909, on peut y accéder par le 275, rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Gosford. Tout juste avant l'occupation du bâtiment actuel, soit de 1909 à 1933, le centre de communication à l'usage des

pompiers est situé au troisième étage de la caserne 5 (fig.1), sur la rue Berthelet (aujourd'hui avenue du Président-Kennedy).

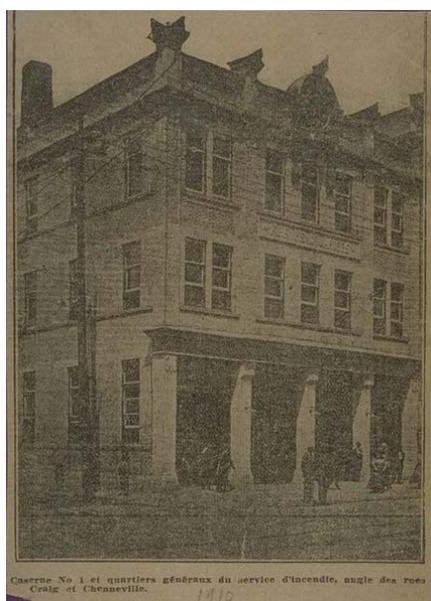


Figure 2 : Caserne 20 (anciennement 1), rue Craig (coin Chenneville), 1910. Bibliothèque nationale du Québec, Fond E-Z Massicotte.

Ce n'est que depuis 1937 que le Central d'alarmes et le Quartier général des incendies occupent tous deux le 4040, avenue du Parc. Entre 1863 et 1891, le premier quartier général se trouve dans la caserne 1 (qui deviendra la caserne 20 puisqu'il y avait deux casernes 1) dans la rue Craig, à l'angle de la rue Chenneville. De 1891 à 1909, le quartier général se déplace à l'hôtel de ville, puis il retourne à la caserne 20 (ancienne caserne 1) (fig. 2) jusqu'à la fin de la décennie 1930.



Figure 3 : En avant-plan, vue du Fletcher's Field en direction de l'avenue du Parc. On remarque l'Hôtel-Dieu dans le coin supérieur droit (sans date).
Bibliothèque nationale du Québec, Fond E-Z Massicotte.

2.2 Le mont Royal

Au tournant de la décennie 1870, on constate sur la montagne que l'agriculture prend de l'expansion, que certains propriétaires effectuent des coupes à blanc, que de plus en plus de constructions s'approchent des espaces sommitaux et que plusieurs cimetières s'établissent, en l'occurrence le cimetière Mont Royal (1852) et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges (1855). La Cité de Montréal intervient donc en 1872 en achetant les terrains de onze propriétaires de la montagne afin de former le parc du mont Royal. Parmi ceux-ci, les Hospitalières de Saint-Joseph vendent la partie de leur terrain située entre la montagne et l'Hôtel-Dieu, ce dernier délimitant la frontière est du parc (fig.3).

La Cité fait alors appel aux services de l'architecte paysagiste Frederick Law Olmsted pour sa conception du projet. Ce dernier représente déjà une référence en la matière pour la conception de nombreux parcs urbains en Amérique du Nord. Une de ses œuvres bien connues est le Central Park à New York. Les travaux d'aménagement du parc s'étendent de 1874 à 1877, et ce, même s'il est inauguré le 24 mai 1876. Olmsted prévoit un parc pouvant accueillir toutes les classes sociales et être exploré lentement de la base jusqu'aux sommets. Comme il l'a conçu, « le parc public sert à des loisirs passifs, à la découverte de la nature et à l'observation de la

Le plan du parc du Mont-Royal

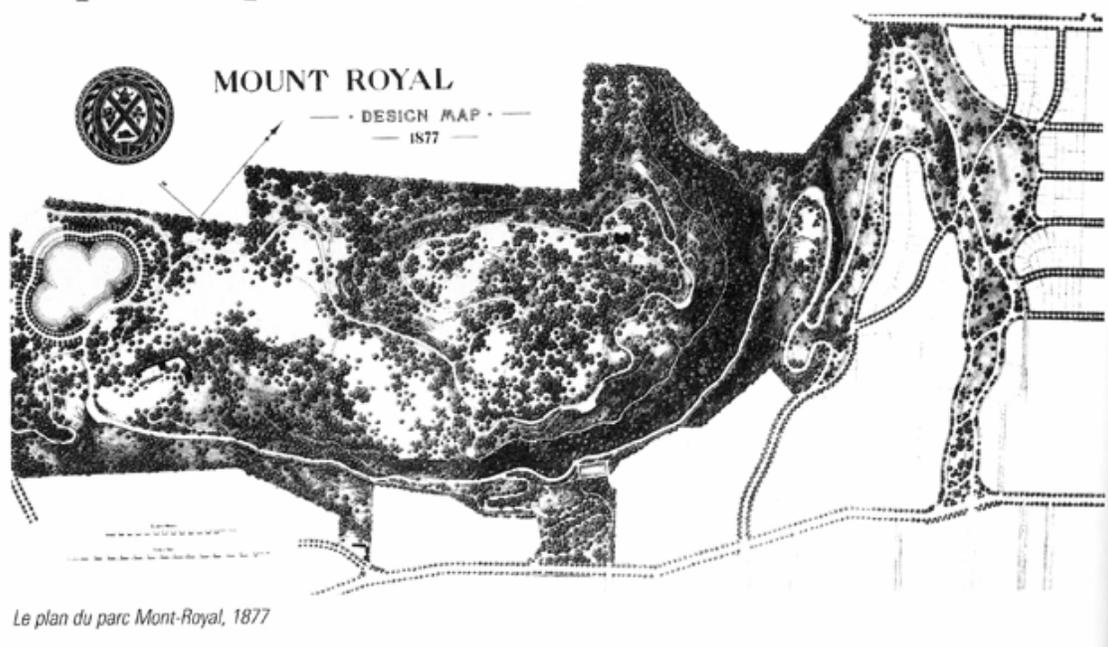


Figure 4 : Ce plan du parc du Mont-Royal illustre les sentiers sinueux dessinés par Olmsted. Oswald Foisy et Peter Jacobs, *Les quatre saisons du Mont-Royal*, Montréal, Éditions du Méridien, 2000, p.20.

ville depuis des sentiers en serpentins aménagés jusqu'au sommet de la colline».⁴ Il cherche à dépayser le visiteur en s'éloignant de la forme urbaine (fig 4). Ainsi, il oppose à la trame orthogonale et aux constructions de la ville des sentiers pédestres sinueux et huit zones visant à préserver la végétation indigène. « Un chemin long de 7 km conduit le visiteur à travers les différentes zones du parc. Ce chemin est en fait le seul élément du plan original d'Olmsted qui a été aménagé. »⁵ La mise en valeur de la nature est une priorité pour Olmsted. La zone de végétation sur laquelle sera construit le Quartier général des incendies porte le nom de côte Placide à proximité de la zone appelée « piémont » .⁶ Le parc du mont Royal se prolonge au-delà de l'avenue du Parc, secteur autour duquel plusieurs activités s'y déroulent : récitals de musique, golf, trajets en funiculaire, manœuvres militaires. Un site permanent pour des expositions provinciales agricoles et industrielles s'y trouve de 1878 à 1896, année où les

⁴ Claire Poitras et Joanne Burgess, *op. cit.*, p.87.

⁵ *Ibid.*

⁶ Commentaires de Daniel Chartier, Architecte paysagiste, Ville de Montréal, 22 août 2006

bâtiments sont la proie des flammes. Olmsted projetait, sur le terrain actuel du QGI, la construction de quelques résidences aménagées de façon à établir une transition entre la ville et le parc. Il prévoyait que cet espace puisse contribuer à subventionner une partie de l'élaboration du parc.⁷ Comme on le sait, ce projet ne verra pas le jour.

Le mont Royal est depuis longtemps un point de repère pour les Montréalais, Déjà lors du grand incendie en 1852, un campement est érigé sur le piémont est de la montagne pour

héberger les sinistrés (fig. 5). À la fin du 19^e siècle, cette partie de la montagne est appelée « Fletcher's Field ». Le bâtiment du Quartier général des incendies se situe sur ce territoire, sur un monticule appelé Fletcher's Hill. Le nom *Fletcher* ferait référence au colonel John Fletcher qui dirigeait les manœuvres militaires effectuées dans cette portion du parc. Le premier bâtiment construit à cet endroit est érigé par la Ville de Montréal en 1881. C'est « un

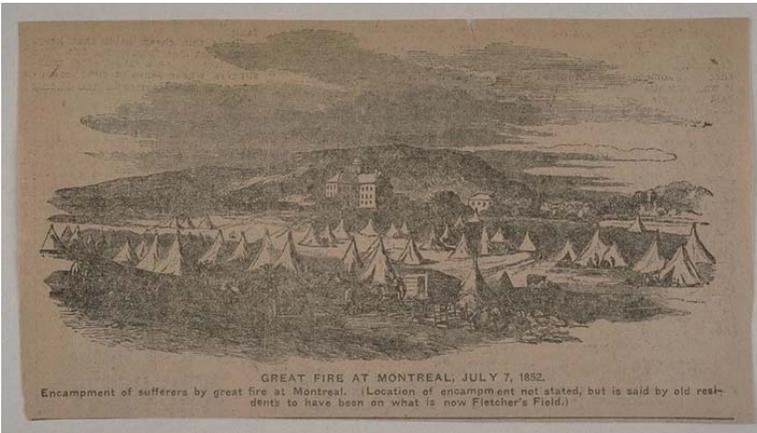


Figure 5 : Campement de sinistrés sur le Fletcher's Field suite à l'incendie majeur de 1852.
Site Internet de la Bibliothèque nationale du Québec, Fond E-Z Massicotte.

pavillon pour les gardiens du parc [où] les membres du club de golf obtiennent alors de la Ville la permission d'y louer une salle qu'ils utilisent comme pavillon des joueurs. »⁸ À partir de 1892, le Royal Montreal Golf Club occupe tout l'édifice qui est toujours la propriété de la Ville à ce moment-là. Le pavillon disparaît en 1909 suite à un incendie. À cette époque, soit en 1908 et en 1909, deux projets d'aménagement, inspirés par le mouvement *City Beautiful* et concernant le versant est de la montagne, sont envisagés afin de concevoir un système de parcs reliés par des boulevards plantés (fig. 6). Le premier projet consistait à un aménagement de l'avenue du Parc, alors que le second projet voulait relier le parc du mont Royal au parc Lafontaine. Ces projets ne seront pas réalisés, à l'exception des aires de jeux et des terrains de sports dans l'actuel parc Jeanne-Mance.⁹ Ce mouvement nord-américain qui prône, entre autres, l'ordre et

⁷ Commentaires de Daniel Chartier, Architecte paysagiste, Ville de Montréal, 22 août 2006

⁸ Claire Poitras et Joanne Burgess, *op. cit.*, p.90.

⁹ *Ibid*, p.94.

la beauté par l'organisation de la trame de rues et la disposition des édifices « surimposait d'une façon superficielle une structure de prestige sur un milieu prolétarien. »¹⁰

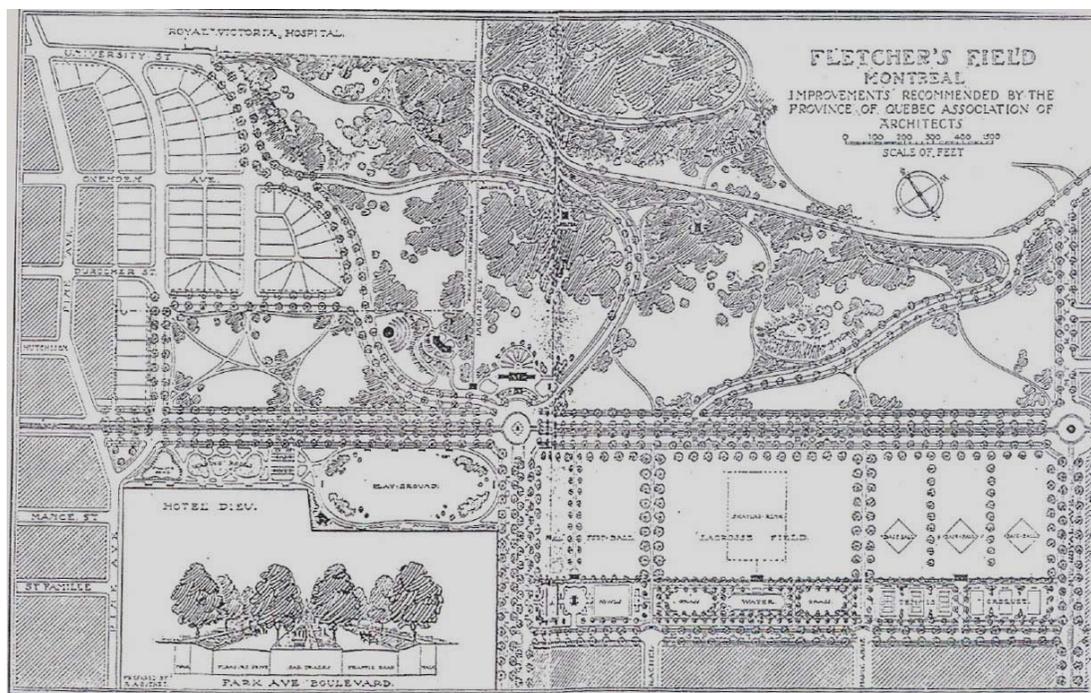


Figure 6 : Proposition d'aménagement de l'avenue du Parc et du parc du Mont-Royal par l'Association des architectes de la province de Québec (AAPQ) en 1908 provenant *The Canadian Municipal Journal*, vol. 4, no 6, 1908.
Claudine Déom, *L'urbanisme et les bâtiments municipaux de la Ville de Montréal : 1929-39*, Montréal, UQAM, mémoire de maîtrise, 1995, p.109.

¹⁰ Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution*, Méridien architecture, Montréal, 1994, p.324.



Figure 7 : Avenue du Parc, funiculaire et observatoire au sommet (sans date).
Bibliothèque nationale du Québec, Collection des cartes postales.

À proximité du premier bâtiment construit en 1881, le funiculaire débute ses opérations en 1885, et ce, malgré son usage en contradiction avec la recommandation d'Olmsted de favoriser une exploration lente

des lieux. Il permet aux visiteurs de gravir

mécaniquement une partie de la montagne, à partir de l'avenue du Parc, dans le prolongement de la rue Duluth (fig. 7). L'exploitation du funiculaire prend fin au tournant de la décennie 1910-1920. En effet, l'équipement, en mauvais état, cesse ses opérations en 1918 et il est démolé en 1920. Parallèlement, s'ajoute au sommet un nouveau poste d'observation, en 1906, appelé la terrasse Robillard. Conçu par les architectes Marchand, Haskel et les frères Maxwell ainsi que l'architecte paysagiste Frederick Todd, il comprend un belvédère en hémicycle, une balustrade en pierre, un pavillon de thé et une terrasse (fig. 8).¹¹ Cet aménagement faisait partie du plan initial d'Olmsted.



Figure 8 : Terrasse Robillard (sans date).
Bibliothèque nationale du Québec, Collection des cartes postales.

¹¹ Claire Poitras et Joanne Burgess, *op. cit.*, p.90.

2.3 Le contexte des années 1930 à Montréal

Dès la fin des années 1920, les élus municipaux voient la nécessité de construire un nouveau centre de communication pour le Service des incendies qui soit plus spacieux et qui réponde davantage aux besoins de la ville. En effet, la population montréalaise croît rapidement et son territoire connaît de nombreuses expansions. Il faut noter qu' « au début des années vingt, Montréal est [...] aux prises avec un territoire dont la superficie est plus de trois fois ce qu'elle était au milieu du XIXe siècle.»¹² L'essor de plusieurs activités économiques attire un grand nombre de travailleurs qui viennent s'établir dans la métropole. Un autre aspect non négligeable de cette expansion correspond aux 22 villes annexées à Montréal entre 1883 et 1918¹³. Ces nouveaux quartiers en développement requièrent des infrastructures municipales, tout comme les banlieues qui se développent. Compte tenu de cette croissance, on construit un nouveau bâtiment en prévision de répondre aux alertes d'incendie pour l'ensemble de l'île.

Bien que la construction du 4040, avenue du Parc coïncide avec les travaux mis en oeuvre par la municipalité pour contrer le chômage dû à la Grande Dépression, la décision de construire le Central d'alarmes est prise avant la crise, soit en novembre 1928. Quant au premier programme de travaux de chômage de la Ville de Montréal, il est élaboré en décembre 1930. Quoique la modernisation d'infrastructures municipales ait débuté dans les années 1920, plusieurs projets sont entrepris dans le contexte des travaux de chômage au début de la décennie 1930.¹⁴ Ainsi, à la même époque de la construction du centre des communications du Service des incendies, « les autorités municipales en profitent pour élargir l'avenue du Parc [et] un tunnel piétons permettant de traverser l'avenue du Parc est construit. »¹⁵ Toujours dans le parc du Mont-Royal, le chalet de la montagne et l'aménagement du lac aux Castors sont réalisés au cours de cette période. À la grandeur de la ville, plusieurs voies publiques, marchés publics ainsi que des postes de pompiers et de police sont construits. En ce qui concerne le Service des incendies, sept casernes, dont quatre jumelées à un poste de police, sont érigées entre 1929 et 1939.¹⁶ On peut donc supposer que les conditions de construction du Central d'alarmes sont influencées par ce contexte de récession économique.

¹² Claudine Déom, *op. cit.*, p.18.

¹³ Archives de Montréal : ligne du temps

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=165,238543&_dad=portal&_schema=PORTAL

¹⁴ Claudine Déom, *op. cit.*, p. 62.

¹⁵ Claire Poitras, Joanne Burgess, *op. cit.*, p.121.

¹⁶ Claudine Déom, *op. cit.*, p. 66.

2.4 La construction du Quartier général des incendies

C'est donc à proximité de l'emplacement de l'ancien funiculaire, dans le prolongement de l'avenue Duluth, qu'est construit le Central d'alarmes du Service des incendies au début des années 1930. Plusieurs facteurs motivent le choix de cet emplacement. D'abord, on considère que ce site représente bien le centre de l'île de façon à répondre adéquatement aux demandes des quatre coins de la ville et ultimement de toutes ses villes insulaires. Déjà, les quartiers Ahuntsic, Bordeaux, Cartierville, Sault-aux-Récollets et Longue-Pointe doivent s'intégrer au nouveau réseau d'alarmes. Cependant, ces raccordements ne sont effectués qu'après l'inauguration du centre de communication, notamment en 1934 à Ahuntsic et en 1935 au Sault-aux-Récollets. Ensuite, les autorités du Service des incendies voulaient construire le nouveau bâtiment à proximité de l'ancien central d'alarmes, sis à la caserne 5¹⁷ (fig. 1), pour favoriser le transfert du système de communication de façon à utiliser le réseau déjà en place, à éviter les interruptions de services lors de la transition et surtout à réduire les coûts. Par ailleurs, selon M. Des Bailleurs, ingénieur à la Ville de Montréal, « l'emplacement choisi était idéal, à l'abri des inondations à flanc de montagne dans le parc Jeanne-Mance et loin de toute habitation, histoire de ne pas être incendié. »¹⁸ De plus, l'isolement du bâtiment diminue les problèmes dus aux vibrations causées par les activités du centre-ville et minimise les risques de se trouver au cœur d'une catastrophe qui forcerait le personnel à évacuer le Central. Finalement, selon un article du journal *La Presse* du 16 avril 1932, la construction du centre de communication du Service des incendies à cet endroit était incontournable, « car autrement, il aurait fallu faire des expropriations coûteuses et l'installation nouvelle n'aurait pas été aussi satisfaisante. »¹⁹

Malgré ces arguments, le projet rencontre des opposants qui n'acceptent pas l'idée d'une construction dans un milieu identifié comme un parc et jugé naturel. Parmi ces opposants, le *Parks and Playgrounds Association* s'inquiète de l'utilisation d'une partie du parc du Mont-Royal pour la construction d'un bâtiment municipal²⁰. Elle défend l'aspect naturel et la fonction récréative d'un des rares parcs situés au cœur de la ville. Dans un contexte de croissance

¹⁷ La caserne 5 était situé au 289, rue Berthelet (aujourd'hui Président-Kennedy), à l'ouest de la rue Bleury c.f. Jean-François Courtemanche, *op. cit.*, p.27.

¹⁸ *Ibid*, p.163.

¹⁹ « Une description du nouveau poste central des alarmes », *La Presse*, 16 avril 1932 in Ville de Montréal – Division de la gestion des documents et des archives (VM-DGDA), Fonds du Service du greffe (VM6), collection des coupures de presse, dossier de presse no R3086.2.

²⁰ L'établissement du central n'était pas le premier projet de construction municipale dans le Fletcher's Field. Vers 1912, il y avait eu le projet de construction d'un hôtel de ville (fig.9).

urbaine, les opposants veulent éviter que les espaces récréatifs deviennent des lieux de construction convoités dont le mouvement serait amorcé par l'administration municipale. Malgré tout, cette controverse n'a pas d'impact sur la décision du conseil municipal.

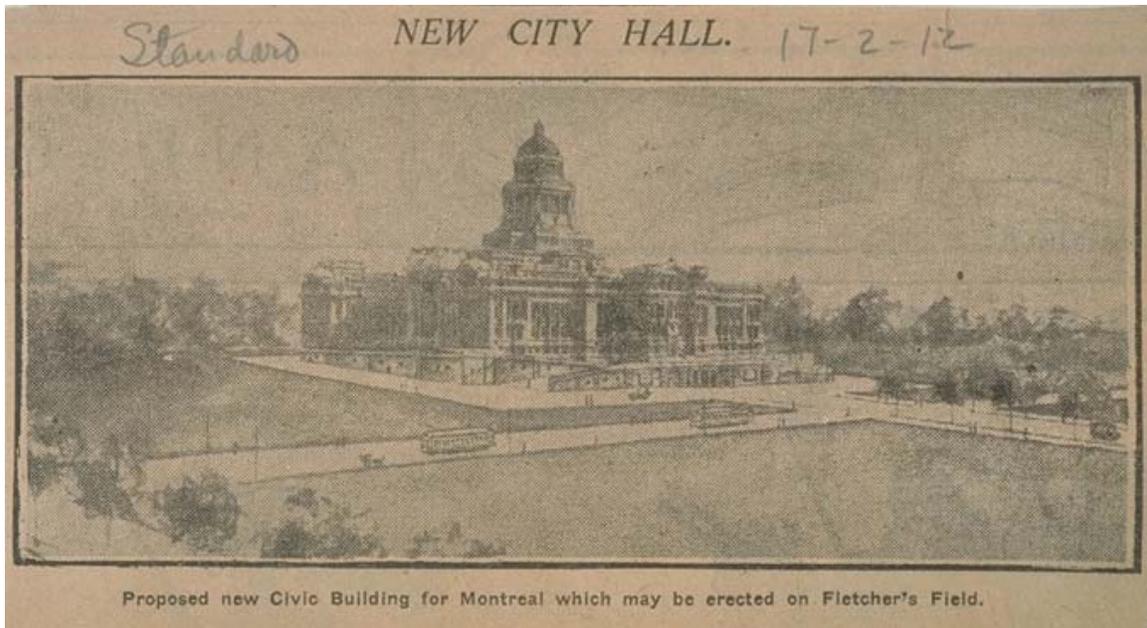


Figure 9 : Projet de construction d'un hôtel de ville dans le Fletcher's Field (*Standard*, 1912).
Bibliothèque nationale du Québec, Collection E-Z Massicotte.

Le Central d'alarmes du Service d'incendies de la Ville de Montréal est construit de 1930 à 1933 au 4040, avenue du Parc. La construction même du bâtiment s'effectue entre 1930 et 1931 par l'entrepreneur E.G.M. Cape & Co. Par la suite, plusieurs mois sont consacrés à l'installation du nouveau système d'alarmes. Ainsi, le centre des communications du Service des incendies de la Cité de Montréal est inauguré le 29 juin 1933. Selon les journaux, c'est le central d'alarmes le plus vaste et le plus moderne au monde. Le coût total de sa construction s'élève à 1 250 000\$.

3. ANALYSE ARCHITECTURALE

L'analyse architecturale concerne deux aspects particuliers. La première partie correspond à une description extérieure et intérieure du bâtiment, de son style et, par ricochet, à un repérage des modifications apportées au bâtiment jusqu'à ce jour. Dans la seconde partie, il est question du fonctionnement du système d'alarmes, de son évolution technique depuis 1933 et de la conception du bâtiment en fonction de ces appareils.

3.1 Style

Le projet de construction sur les flancs du mont Royal ne faisant pas l'unanimité, le style de l'enveloppe du bâtiment peut aussi avoir été choisi de manière à calmer la controverse entourant la construction du Central. C'est du moins ce que sous-entend un article du journal *La Presse* du 2 septembre 1931, dans lequel le journaliste affirme que « L'immeuble [...] ne déparera nullement le site : l'architecture est sobre et l'édifice élégant et bien fini. »²¹ Quelques mois plus tard, un autre article du journal *La Presse* fait référence à l'apparence du bâtiment pour calmer les objections concernant ce projet sur la montagne : « l'on soigna donc beaucoup l'esthétique de la nouvelle construction et l'architecture du nouveau poste est fort belle. La montagne n'est pas déparée. »²² On peut affirmer qu'il



Figure 10 : Détail Art nouveau de l'arcade devant la loggia. Claudine Déom, 2006.

répond à l'approche du concept classique de l'École Beaux-Arts de Paris, notamment par l'importance accordée à la symétrie, par sa composition grandiose, par l'emploi de parements clairs et uniformes²³ et par la division tripartite de la façade. François Rémillard ajoute que le style Beaux-Arts était « synonyme de puissance, d'élégance, de divertissement »²⁴, ce qui

²¹ « Poste central pour alarmes des incendies », *op. cit.*

²² « Description du nouveau poste central des alarmes », *La Presse*, 16 avril 1932 in VM-DGDA, Fonds du Service du greffe (VM6), collection des coupures de presse, dossier de presse R3086.2.

²³ François Rémillard, Brian Merrett, *L'architecture de Montréal : Guide des styles et des bâtiments*, Montréal, éditions du Méridien, 1990, p.104.

²⁴ *Ibid*, p.104.

correspond probablement à l'image qu'on veut projeter de cette construction dans le parc du mont Royal. Malgré l'utilisation d'éléments ornementaux historicistes, le bâtiment demeure très épuré. Une raison possible de cette sobriété peut être l'influence du Classicisme français. En effet, ce courant « se base [...] sur une étude rationnelle des proportions héritées de l'Antiquité. Il recherche les compositions symétriques aux lignes nobles et simples, l'équilibre et la sobriété dans le décor. »²⁵ Le bâtiment comprend également quelques éléments provenant du courant de la renaissance italienne et une inscription légèrement inspirée de l'Art nouveau (le bouclier avec les lettres « C » et « M ») (fig. 10).

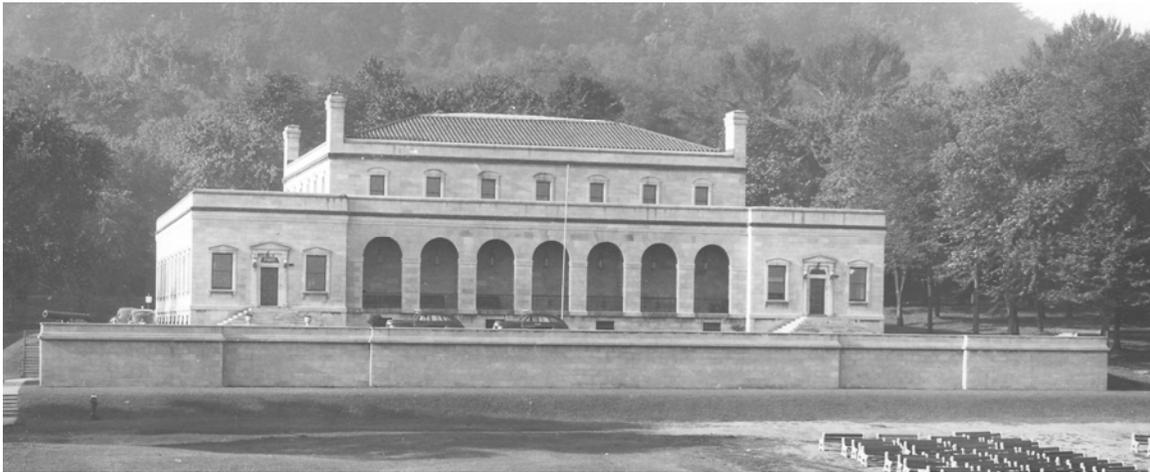


Figure 11 : Façade principale du Quartier général des incendies (sans date).
Dossier de presse du 4040 avenue du Parc, Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives*
VM6-R3086.2 (4040)-2.

Le 4040 de l'avenue du Parc est un édifice de style Beaux-Arts à un seul étage, mais se traduisant à l'extérieur par deux volumes (fig. 11). Un premier volume qui se présente comme un imposant basilaire, correspond aux locaux entourant la grande salle des opérations. Le volume de cette dernière émerge au-dessus du toit plat du basilaire et se termine par un toit à quatre versants ponctué d'une cheminée à chaque coin. De plus, l'édifice compte un sous-sol, identifiable de l'extérieur par des fenêtres au ras du sol. Sa structure est en béton et les murs extérieurs sont recouverts de pierre calcaire Indiana de couleur chamois. La superficie de plancher du bâtiment de 28 000 pieds carrés a été déterminée en fonction de « réunir tous les signaux qui seraient nécessaires pour un service couvrant toute l'île. »²⁶

²⁵ Philippe Cros, *Les styles en architecture*, France, 2000, ed. Milan, coll. Les essentiels de Milan, p.41.

²⁶ « Poste central pour alarmes des incendies », *La Presse*, 2 septembre 1931, in VM-DGDA, Fonds du Service du greffe (VM6), collection des coupures de presse, dossier de presse no R3086.2.

Sur la façade avant, deux portes encadrées chacune de deux fenêtres occupent les extrémités qui sont en légère saillie. Un escalier de forme pyramidale à base carrée permet d'accéder à chacune de ces entrées. Entre celles-ci, une arcade de sept arches délimite une loggia. Cette façade est magnifique par le fait que l'édifice est érigé sur un vaste podium qui permet de compenser l'inclinaison naturelle du terrain (fig. 11 et 12). Sur les élévations latérales et arrières se déploient, à distance constante, sauf exception, une enfilade de fenêtres verticales et d'égales dimensions, tout comme sur les élévations du volume de la salle de contrôle (fig. 13 et 14). Un bandeau souligne la ligne des toits en pente ainsi que les toits plats et un autre bandeau définit la ligne du sous-sol. Le bandeau à la hauteur du toit du basilaire comporte une corniche et un solin métallique.



Figure 12 : Façade principale du Quartier général des incendies où apparaissent les entrées aux extrémités, les escaliers sous forme de pyramide à base carrée et l'arcade. (1979).
Dossier de presse du 4040 avenue du Parc, Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives* VM6-R3086.2 (4040)-9.



Figure 13 : Façade latérale nord du Quartier général des incendies.
Karine Garcia, juillet 2006.



Figure 14 : Façades arrière et latérale sud du Quartier général des incendies.
La dernière fenêtre du côté droit de l'élévation arrière du basilaire ne respecte pas le rythme des autres ouvertures.
Karine Garcia, juillet 2006.

3.2 Concepteur

Le projet de construction du central d'alarmes est mené par des employés de la ville de Montréal et ce, autant en ce qui concerne l'architecture du bâtiment que la conception du système d'alarmes. C'est au directeur des travaux publics de l'époque, M. J. E. Blanchard, qu'est attribuée l'architecture du bâtiment. L'ensemble du projet est supervisé par M. Charles-Jules Des Bailleurs, ingénieur en chef de la Commission de l'Aqueduc. Selon M. Des Bailleurs, « les plans de l'immeuble avaient été entièrement préparés par les employés municipaux. »²⁷ D'autres employés de la Ville ont été impliqués dans la réalisation du projet dont Arthur Parent (directeur-adjoint des travaux publics), P-M Chaussée (surintendant de l'électricité), Édouard Desrochers (surintendant du département des signaux d'alarmes), John McCaffery (superintendant du QGI) et une équipe du personnel technique. L'entrepreneur responsable de la construction était la firme E.G.M & Cape Co, choisie en fonction de sa soumission avantageuse.²⁸

En ce qui concerne le concepteur, aucune information n'est disponible relativement à J.E. Blanchard, l'architecte associé à la construction. Par contre, le responsable de l'ensemble du projet, Charles-Jules Des Bailleurs, est beaucoup plus connu. D'origine suisse, il a une formation d'ingénieur mécanicien/électricien. Il est d'ailleurs ingénieur en chef à la Ville de Montréal de 1921 à 1949. Au cours de sa profession, il se spécialise dans les projets électriques et de traitement des eaux. Il conçoit plusieurs plans dont ceux de la station Centrale de traitement et de pompage (aujourd'hui l'usine de traitement Atwater), la station McTavish et la station Côte-des-Neiges. M. Des Bailleurs s'inspire de différents styles architecturaux qui ne sont généralement pas associés à des bâtiments non résidentiels. Ainsi la station de pompage McTavish reproduit un château suisse (fig. 15), la station Côte-des-Neiges rappelle un manoir rural québécois (fig. 16) alors que la station Atwater ressemble à un palais italien (fig. 17)²⁹. Il est décrit comme une personne innovatrice, créative et avec un grand sens artistique. Il reçoit le trophée Fuller en 1945 pour ses travaux hydrauliques.³⁰

²⁷ Jean-François Courtemanche, *op. cit.*, p.163.

²⁸ Archives de la Ville de Montréal, dossier de résolution no 35838 et no 39688.

²⁹ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2497_3090182&_dad=portal&_schema=PORTAL

³⁰ Ville de Montréal, Division de la gestion de documents et des archives, Fonds du Conseil de la ville (VM1), dossier personnel de l'employé Charles-Jules Des Bailleurs.



Figure 15: Station de pompage McTavish dessiné par l'ingénieur Charles-Jules Des Bailleurs vers 1931. Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives*, côte Z-26.



Figure 17 : Station de pompage Atwater, dans les années 1930. Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives*, côte Z-58.



Figure 16 : Station de pompage sur le chemin Côte-des-Neiges (sans date). Site Internet du Centre d'histoire de Montréal.

3.3 Comparaison avec l'architecture montréalaise de l'époque

Plusieurs bâtiments municipaux construits au cours des années 1930 à Montréal s'inspirent du style architectural Art Déco pour leur composition extérieure.³¹ Ce n'est toutefois pas le cas du Quartier général des incendies sur lequel on ne retrouve ni verticalité, ni éléments figuratifs Art Déco. De plus, dans la mesure où l'Art Déco a tendance à vouloir rejeter toute forme de repère historique, le 4040, avenue du Parc, par sa composition d'ensemble équilibrée et symétrique, l'articulation de sa façade principale avec ses avancées sous forme d'ailes latérales, ses arcades délimitant la loggia et de ses frontons triangulaires ou arrondis des ouvertures, rappelle respectivement l'architecture de l'Antiquité et le style Néo-Renaissance. L'épuration des bâtiments prendra de plus en plus d'ampleur à Montréal aux cours des années qui suivront. Cependant, l'inspiration de l'École des Beaux-Arts et le classicisme français influencent

³¹ Claudine Déom, *op. cit.*

beaucoup l'architecture au Québec encore à cette époque. Le Quartier général des incendies reflète bien l'influence de ce courant, tel que mentionné précédemment.

3.4 Description et modifications de l'extérieur du bâtiment

Volumétrie

La volumétrie du bâtiment se divise en deux volumes principaux qui donnent un aspect d'horizontalité au bâtiment, mais surtout de prestige et d'autorité.

Le premier volume, que nous qualifions ici de volume basilaire pour les fins de la description, correspond à la partie basse du bâtiment. Son plancher est surélevé de 4 pieds (1,2 m) par rapport au niveau du sol environnant. Ses façades avant et arrière mesurent 146 pieds (44,5 m), alors que les façades latérales ont une longueur de 108 pieds (32,9 m). La hauteur intérieure de ce volume est de 22 pieds (16,7 m), mais donne l'impression d'être plus élevée, car ses élévations extérieures s'élèvent à 26 pieds (9,7 m) compte tenu de la présence d'un parapet au-dessus du bandeau. En façade principale, une avancée de deux pieds (0,6 m) de chaque côté de l'arcade centrale se présente comme deux ailes latérales encadrant le corps du bâtiment.

Le deuxième volume se superpose sur celui du basilaire, mais en retrait par rapport à celui-ci. Il correspond à la salle des opérations. Ce deuxième volume n'est pas situé au centre exact du basilaire, se trouvant désaxé vers la façade principale du bâtiment. En effet, son retrait par rapport à l'élévation arrière est de 24 pieds (7,3 m), alors que son retrait par rapport à l'avant de l'immeuble n'est que de 11 pieds (3,35 m). Les élévations avant et arrière mesurent 87 pieds (26,5 m) de longueur, alors que les élévations latérales mesurent 72 pieds (21,9 m). Sur ses côtés, ce volume s'élève à une hauteur de $14 \frac{3}{4}$ pieds (4,5 m) à partir de la ligne du toit du basilaire, mais sa toiture à quatre versants s'élève jusqu'à 10 pieds (3 m) au-dessus de ces $14 \frac{3}{4}$ pieds.

Enveloppe et toit

Tel que mentionné précédemment, le revêtement du Quartier général des incendies est de la pierre calcaire de l'Indiana. Les façades latérales du basilaire sont percées de neufs fenêtres, chacune alignées horizontalement, alors qu'à l'arrière on compte douze fenêtres au milieu desquelles se trouve une porte. L'élément le plus majestueux de la façade principale est la

loggia avec son arcade composé de sept arches ornées de fer forgé et d'un bouclier. De chaque côté de celle-ci est située une aile en saillie où se trouvent les entrées principales. Quant au toit du volume surélevé, il est composé de quatre versants recouverts de tuiles de terre cuite. L'éclairage naturel de cette salle provient des fenêtres disposées au nombre de six sur les élévations latérales et de sept sur les élévations avant et arrière. Qui plus est, au centre du toit un puit de lumière de forme arrondie domine les versants.

Accès

Trois endroits permettent d'accéder au bâtiment. Sur la façade principale, les avancées des ailes latérales offrent toutes deux un accès au bâtiment par une porte simple. Le troisième accès à l'édifice se localise exactement au centre de la façade arrière, mais cette fois-ci par une porte double. Ces accès relativement épurés sont encadrés par des colonnades et un fronton triangulaire qui donnent une certaine prestance au bâtiment. Les portes extérieures en bois sont d'origine. En façade principale, elles comportent six pointes de diamants sculptées, alors qu'à l'arrière la porte est percée d'une fenêtre dans le 2^e quart supérieur (fig. 18 et 19).



Figure 18 : Porte avant.
Claudine Déom, 2006.

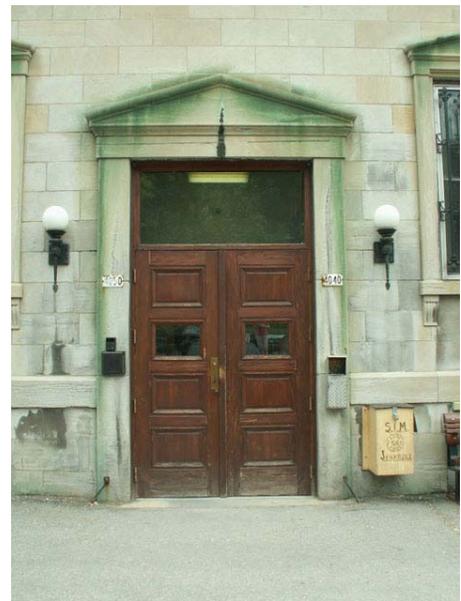


Figure 19 : Porte arrière.
Claudine Déom, 2006.

Fenestration

La disposition des fenêtres sur les façades latérales et arrière démontre une grande régularité. Sur les plans d'architecte initiaux, cette régularité ne devait être altérée qu'aux extrémités de la façade arrière du volume basilaire, alors que chacune des deux fenêtres devait se trouver

symétriquement décalée par rapport à l'enfilade parfaitement rythmée des autres fenêtres. Toutefois, pour des raisons inconnues, ces deux fenêtres n'ont pas été disposées de manière symétrique. Seule la fenêtre la plus au sud ne respecte pas le rythme (fig. 14). Elle correspond à la fenêtre arrière de la salle de conférence. L'usage et l'envergure de cette pièce peuvent expliquer la coupure dans le rythme des fenêtres.

À l'arrière et sur les côtés du bâtiment, les fenêtres du volume basilaire et celles du volume de la salle de contrôle qui surmonte ce dernier ne sont pas alignées. Par contre, sur les élévations latérales, les fenêtres du rez-de-chaussée sont alignées à celles du sous-sol. De plus, sur la façade avant les sept arches du rez-de-chaussée s'alignent, dans une rythmique parfaite, avec les fenêtres du volume supérieur. Ce rythme que déploie l'arcade se poursuit aux extrémités de cette façade principale par la disposition de deux fenêtres de chaque côté d'une porte d'entrée.



De composition verticale, l'ouverture des fenêtres qui repose sur une allège, est encadrée par des colonnettes et est surmontée d'un fronton. Au rez-de-chaussée les frontons sont triangulaires (fig. 20), alors que les fenêtres du volume supérieur ont des frontons arrondis. Un grillage en fer forgé protège chaque fenêtre du sous-sol. La présence de barreaux dans les fenêtres du volume basilaire est plus récente que la construction du bâtiment, tout comme les grillages dans les arches de la loggia (fig.12).

Figure 20 : Fenêtre avec fronton triangulaire du volume basilaire.
Claudine Déom, 2006.

Modifications extérieures

L'enveloppe extérieure du bâtiment n'a subi que de légères modifications puisqu'il occupe le même usage et les propriétaires n'ont pas changé depuis sa construction. À quelques exceptions près, l'extérieur du bâtiment ressemble encore beaucoup aux plans d'origine. En effet, l'encadrement des fenêtres du rez-de-chaussée est demeuré le même, mais des barreaux ont été ajoutés, alors que quelques grillages des fenêtres du sous-sol ont été remplacés par un modèle différent. En façade, le nombre de fenêtres et le nombre d'arches correspondent aux plans d'origine et ces deux éléments sont bel et bien alignés comme la composition de départ. Néanmoins, l'architecte prévoyait des fenêtres pour chaque arche et une grille à l'épreuve du

feu dans la partie inférieure. D'après les photographies anciennes, seulement les grilles ont été installées ornées de boucliers, encore présents aujourd'hui, sur lesquels les lettres « C » et « M » sont entrelacées. L'hypothèse proposée pour la signification de ces lettres est « Cité de Montréal » (fig. 10). Toujours en façade principale, chaque entrée possède son propre escalier. Lors de la construction du bâtiment, ces deux escaliers prenaient la forme d'une pyramide à base carrée, mais un d'entre eux, celui situé du côté nord, a perdu sa forme dû à l'implantation d'un système de ventilation. Il y a quelques années, ce système était installé au pourtour de l'escalier du côté sud (fig. 21 et 22). Aucune porte ou fenêtre sur les élévations extérieures n'a été ajoutée ou enlevée.

Notons qu'aucune information concernant le bâtiment situé à l'arrière du Quartier général des incendies n'a été trouvée. Cependant une construction apparaît au même endroit sur les plans d'assurance-incendies de la Ville de Montréal en 1940 (voir annexe 1)



Figure 21 : Quartier général des incendies : le système de ventilation est installé sur l'escalier sud (1988).
Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives*, côte U4605-1.

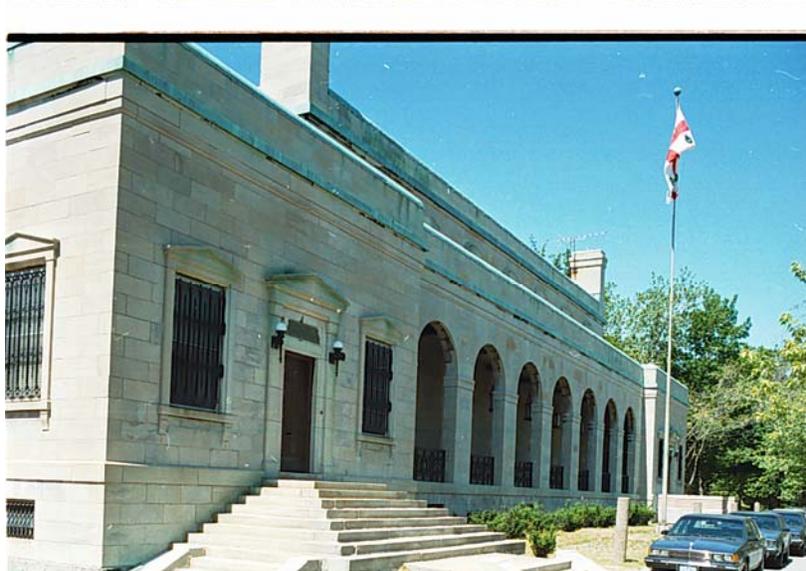


Figure 22 : Quartier général des incendies, lorsque: le système de ventilation était installé au pourtour de l'escalier du côté nord, (1988). Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives*, côte U4605-5.

3.5 Description et modifications de l'intérieur du bâtiment

Sous-sol

D'après les plans originaux, les deux niveaux de l'immeuble de l'actuel Quartier général des incendies avaient leur propre fonction. En effet, la machinerie, autant pour le fonctionnement du bâtiment que du système d'alarmes, était située au sous-sol. Les plans prévoyaient au sous-sol une salle de réparation, un entrepôt, une salle réservée au système téléphonique, une salle de transformation (électrique), une salle pour le panneau de contrôle et les moteurs, des salles pour les câbles et leur protection, une salle pour les batteries de rechange, la salle pour l'huile (chauffage) et une salle pour la ventilation et le chauffe-eau. À ce niveau, les seules pièces utilisées à d'autres fins étaient la salle de formation et les locaux du concierge. L'espace central constituait la pièce dominante avec des dimensions de 70'11" (21,6 m) par 79'10 ½" (24,3 m). À cet endroit se trouvent tous les accumulateurs (batteries) nécessaires au système d'alarme, les accumulateurs de remplacements prêts à prendre la relève et l'ensemble des générateurs. Il restait alors trois pièces sans utilisation définie.

L'évolution de la technologie a considérablement modifié l'usage du sous-sol, ce qui explique les changements plus importants qui y furent effectués. Aujourd'hui, les appareils du central

requièrent moins d'entretien de la part des employés sur place et la taille des systèmes électrique et mécanique a diminué. Le nombre de salles réservées à la mécanique a grandement diminué tout comme leur superficie. Ainsi, la pièce consacrée à la génératrice ne mesure aujourd'hui que 8,3 m x 3m. Quant aux dimensions de la salle électrique, elles sont de 8,3 m par 6,6 m, alors que la salle pour le système téléphonique est de 4,8 m par 7 m. Sous la loggia en façade principale se trouve la salle de mécanique et de ventilation pour le bâtiment. Aujourd'hui, la fonction principale du sous-sol consiste à loger des bureaux qui se trouvent dans l'ancienne pièce centrale, occupant également l'espace situé le long de l'élévation sud. En plus de l'aménagement d'une cuisine et d'un vestiaire, le sous-sol est un endroit beaucoup plus fréquenté par les employés. La salle de formation s'y trouve toujours, mais pas au même endroit. Beaucoup d'espace est destiné au rangement, dont deux pièces qui n'apparaissent pas sur les plans d'origine et qui débordent du carré de l'édifice, sous l'élévation nord.

Rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée, la pièce centrale est encore plus grande que celle du sous-sol avec des dimensions de 85'9" (26,1 m) par 70'7" (21,5 m). En effet, au sous-sol, il y a deux séries de salles parallèles le long de l'élévation nord, alors qu'au premier plancher, il n'y a qu'une série de salles longeant tout le périmètre du bâtiment. La pièce centrale est la salle des opérations; c'est le noyau du système de communication. Sur les plans, deux portes permettent d'y accéder, soit une à l'ouest et une autre au nord. À l'intérieur de cet espace, un deuxième mur d'environ 8 pieds (2,4 m) de hauteur fait le tour de la pièce. À l'origine, ce mur était double et il servait à supporter le système d'alarmes et le système électrique (fig. 23). La partie supérieure de la salle des opérations demeure ouverte avec un plafond situé à 22 pieds (6,7 m) de hauteur. Les fenêtres étant très hautes, elles procurent un éclairage naturel indirect. M. Carrière, du Musée des pompiers auxiliaires, émet l'hypothèse que les fenêtres sont situées près du plafond pour éviter que le système de communication soit en contact avec l'électricité statique lors d'orages, par exemple. Le plafond central est recouvert aujourd'hui d'un plafond suspendu. Aucun indice ne permet de déterminer ce qu'il y a au-dessus à l'exception d'un puit de lumière translucide suspendu qui laisse passer la lumière du premier plafond (fig. 24). Une photo aérienne de 1979 permet de supposer que la partie supérieure du toit est probablement vitrée (fig. 25).

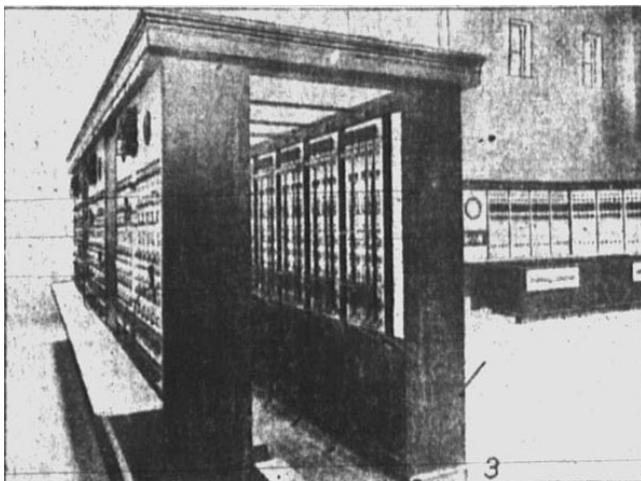


Figure 23 : Mur double supportant à l'origine le système d'alarmes et le système électrique.
La Presse, 16 avril 1932.



Figure 24 : Salle des opérations : plafond suspendu, puits de lumière, fenêtres hautes et petits murs soutenant l'ancien système d'alarme.
 Claudine Déom, 2006.

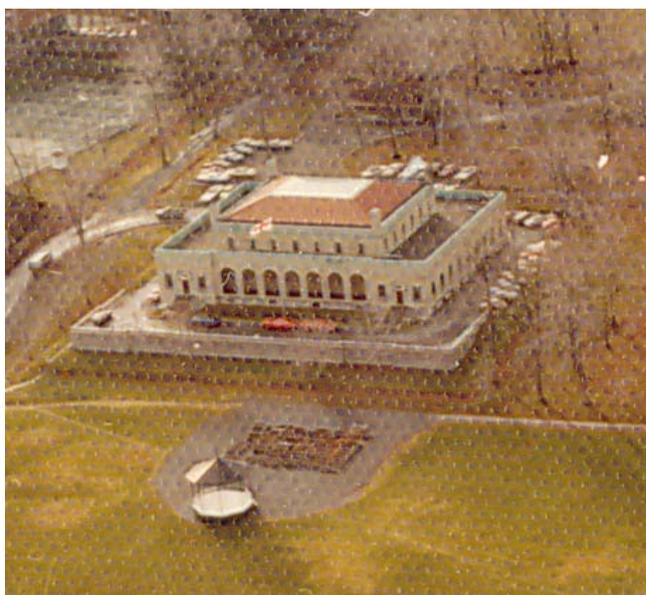


Figure 25 : Vue aérienne du Quartier général des incendies (7 décembre 1979).
 Dossier de presse du 4040, avenue du Parc, Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives* VM6-R3086.2 (4040), no de la photo : BC 249-2.

Dans la pièce centrale, il subsiste quelques appareils du système de communication original en guise de décoration sur les petits murs. En 1930, on avait prévu disposer le bureau de l'opérateur sur un petit podium dans la moitié sud de cette salle. Les opérateurs étaient ainsi en mesure d'observer tous les signalements. Au centre, se trouvent la filière téléphonique et deux bureaux de travail. En continuant vers le nord on prévoyait un troisième bureau et, plus loin, le podium sur lequel se retrouvait le système d'enregistrement (fig. 26). Aujourd'hui, cette salle circonscrit encore le central des communications, mais d'autres bureaux se sont ajoutés. Le petit mur n'a maintenant qu'une épaisseur et il est percé de quelques fenêtres. Par conséquent, il crée des nouvelles pièces ou un corridor autour de l'espace du central. Dans cet espace à aire ouverte, des subdivisions, dont certaines mobiles, ont été ajoutées pour créer des espaces de travail ou des bureaux fermés (fig. 27). Le plancher récent est surélevé dans le local du central. On peut supposer que l'espace entre les deux planchers est utilisé pour des raisons techniques, notamment pour éviter une surchauffe des appareils informatiques et y passer les fils.

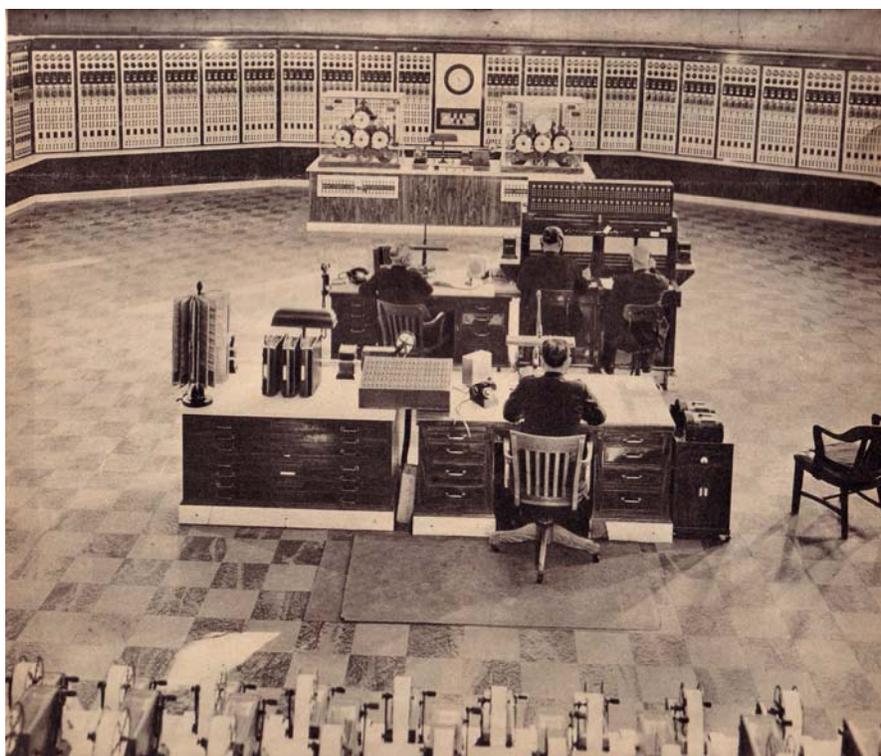


Figure 26 : Salle des opérations du Quartier général des incendies.
The Standard, 11 mars 1950.



Figure 27 : Bureaux créés récemment à l'intérieur de la salle des opérations à l'aide de cloisons.
Claudine Déom, 2006.

Au cours des années suivant la construction, l'utilisation principale du rez-de-chaussée était à l'intention de l'administration et du personnel du système d'alarmes. Parmi les bureaux prévus pour l'administration, on trouvait les bureaux du directeur du Service des incendies, du surintendant et de son assistant, des chefs députés et une salle de conférence. Pour le personnel il y avait, entre

autres, un dortoir et une salle de repas (mess hall) avec cuisine et vestiaire. Les plans d'architecte démontrent que l'entrée des travailleurs a toujours été située à l'arrière du bâtiment.

Les divisions du rez-de-chaussée du Quartier général des incendies sont globalement demeurées les mêmes depuis sa construction. Le central d'alarmes occupe toujours la pièce centrale, où le plafond est plus élevé. Par contre, de nouveaux bureaux ont été installés à l'intérieur de la pièce centrale réduisant sa superficie. En plus des nombreux bureaux qui se sont rajoutés, on trouve une nouvelle cuisine et un nouveau vestiaire dans l'espace centrale ainsi que des pièces consacrées au rangement et à l'informatique. Tel que mentionné précédemment, autour de la pièce centrale se trouvent d'autres bureaux. Certains d'entre eux ont été subdivisés par des cloisons créant de plus petits espaces de travail, pour un plus grand nombre d'employés. Un corridor entoure la pièce centrale et permet la circulation entre les bureaux dans le basilaire. Actuellement, des bureaux occupent les deux halls d'entrées à l'avant. Par conséquent, les deux vestibules sont très peu utilisés.

Revêtements

Les hauts murs de la pièce centrale sont recouverts de travertin, un matériau synonyme de luxe. Dans la salle de conférence, les murs sont en bois sculpté en pointe de diamant (fig. 28). Une brique peinte recouvre certains murs du sous-sol. Dans les corridors et les vestibules, le



Figure 28 : Revêtement des murs de la salle de conférence selon le motif « pointe de diamant ». Claudine Déom, 2006.

plancher est couvert de carreaux de céramique, comme la moitié inférieure des murs. La partie supérieure est en placoplâtre.

Les planchers dans la majorité des bureaux sont recouverts de tapis ou de linoléum, alors que, selon les plans d'origine, ils seraient en bois tout comme les planchers de l'ancien dortoir et précisément en chêne dans la salle de conférence. Du tapis recouvre également quelques planchers de l'édifice, notamment dans les salles de bain et les escaliers. Au sous-sol, comme dans la pièce centrale, du linoléum recouvre le sol. À l'origine, on prévoyait des planchers en ciment au sous-sol et pour les placards au rez-de-chaussée, alors qu'à l'étage, pour le passage, les halls d'entrée et les vestibules on avait choisi la céramique. Finalement, la salle des opérations a un plancher recouvert de tuiles

d'amiante, et celui du vestibule arrière, de la salle des repas (cuisine et vestiaire inclus) et de la loggia est en carreaux de céramique.

Par conséquent, le choix de certains matériaux d'origine témoigne d'une préoccupation à protéger le bâtiment contre le feu. Toutefois, malgré la volonté de prémunir le bâtiment à faire face à toutes formes de sinistre, il n'en reste pas moins que ce dernier ne répond pas aux mesures anti-sismiques en vigueur actuellement.

Ouvertures

La plupart des portes intérieures semblent d'origine. Ainsi, d'épaisses portes en bois ferment chacun des vestibules. Entre les bureaux, les portes sont en bois, mais la partie supérieure possède une grande fenêtre givrée. Comme les portes des institutions de l'époque, des vasistas se trouvent au-dessus de celle-ci pour faciliter la ventilation. Elles ont conservé leur poignée et la quincaillerie d'origine et sur quelques-unes d'entre elles, on retrouve les armoiries de la ville accompagnée ou non de l'inscription « Service des incendies » (fig. 29). Toutefois, les armoiries représentées ne sont utilisées qu'à partir de 1938, soit après la construction du QGI, ce qui crée un doute quant à leur état entièrement originel. À l'époque, les armoiries de la



Figure 29 : Exemple de porte intérieure portant l'inscription « Service d'incendies ». Claudine Déom, 2006.

ville servaient aussi de logo.³² On remarque également l'emplacement d'anciennes plaques d'identification sous la fenêtre. La porte principale donnant accès à la pièce centrale ressemble à celles des bureaux avec sa grande fenêtre givrée. Cependant, son identification au Service des incendies est plus récente puisque le stade olympique y est représenté (fig. 30). Au sous-sol, il y a davantage de nouvelles portes, mais l'authenticité de certaines se repèrent facilement puisqu'elles sont beaucoup plus larges. Hypothétiquement, on pourrait expliquer cette largeur par les besoins en terme de transport d'équipement. Quant aux divisions intérieures du QGI, quelques portes et fenêtres ont été ajoutées ou retirées. Les plus nombreuses sont les ouvertures créées sur le

petit mur où était situé le système d'alarmes dans la salle des opérations. Les fenêtres à guillotine au rez-de-chaussée semblent d'origine. Selon des photos anciennes, les hautes fenêtres de la pièce centrale étaient aussi à guillotine, mais elles semblent avoir été changées en plus d'être habillées de stores verticaux.



Figure 30 : Armoiries plus récentes où l'on aperçoit le stade olympique (à droite). Claudine Déom, 2006.

3.6 Fonctionnement du système de communication

En plus de construire un nouveau bâtiment, le personnel de la Ville de Montréal voulait installer un système à la fine pointe de la technologie. Le système d'alarmes du Service des incendies est composé, en 1933, de 23 lignes téléphoniques, de 1050 boîtes d'alarmes, de 35 registres et de 240 circuits dont « 130 circuits de boîtes d'alarmes, 20 circuits d'alarmes primaires, 20

³² <http://www2.ville.montreal.qc.ca/divers/identite.shtm>

circuits d'alarmes secondaires, 40 locaux et 30 circuits de réserve. »³³ La compagnie Northern Electric est l'entrepreneur responsable du système télégraphique. À cette époque, elle est la compagnie d'avertisseurs d'incendie la plus importante au Canada avec des parts de marchés de 90% dans les villes canadiennes.



En créant ce nouveau système de communication à l'époque, les ingénieurs de la Ville de Montréal ont tenté de prévenir toute interruption de service due à un bris ou à une panne. Plusieurs mesures sont prises afin de maintenir le service aux citoyens en toutes circonstances. D'une part, le système téléphonique comporte un réseau de soutien et une ligne téléphonique relie le central au département de réparation de Bell en cas de dysfonctionnement du système téléphonique. D'autre part, le réseau de communication électrique fonctionne en circuit fermé, c'est-à-dire qu'il sert uniquement au Service des incendies. Le courant utilisé est un courant continu provenant d'accumulateurs (soit des batteries accumulant l'énergie électrique). Malgré le circuit indépendant, ceux-ci sont rechargés à partir du système électrique municipal. Le système est facilement accessible afin de permettre des interventions rapides en cas de problème. Une partie du personnel du central est formé pour la réparation du système d'alarmes.

Figure 31 :
Boîte rouge
servant à
signaler un
incendie.
Claudine Déom,
2006.

Dans les années 1930, les boîtes d'alarmes constituent la principale façon de signaler un incendie. Ce sont des structures métalliques de couleur rouge sur lesquelles se trouve un interrupteur relié directement au central des incendies (fig. 31). Ces boîtes rouges sont dispersées dans les rues de la ville. L'enclenchement de l'interrupteur transmet un signal au central des incendies. Il se manifeste de trois différentes façons au central : visuelle (par une lumière), sonore (par une cloche) et par écrit (fig. 32). Ce signal est perçu par des appareils situés autour de la salle des opérations sur la paroi extérieure des petits murs.

Une fois les données compilées, l'opérateur informe deux fois de suite la caserne la plus rapprochée de l'avertisseur d'incendie actionné. Pour ce faire, il appuie sur un bouton qui, par un circuit électrique interne, fait résonner une cloche dans le bureau de l'homme de garde. Ce dernier inscrit l'information dans le livre de garde et il vérifie si l'alarme est bien destinée à sa

³³ « Description du nouveau poste central des alarmes », *op. cit.*

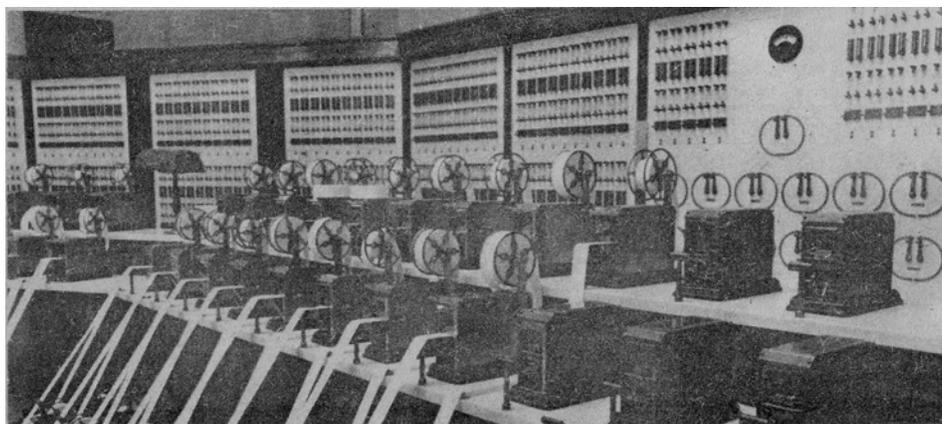


Figure 32 : Système d'alarmes et système d'enregistrement du numéro de l'avertisseur actionné.
Allô Police, 7 août 1966.

caserne. La distribution des secteurs est déterminée par une carte d'attribution. Après avoir averti la caserne concernée, l'opérateur émet un second signal destiné à l'ensemble des casernes, des postes de police et aux journaux.

En 1952, un nouveau système de communication interne est introduit par la compagnie de téléphone Bell (fig. 33). L'innovation réside dans la possibilité d'appeler tous les postes en même temps plutôt que de les appeler individuellement, ce qui accélère le service. Il est donc possible de rejoindre l'ensemble des 46 casernes de la ville au central d'alarmes ou de communiquer avec une seule. Par la même occasion, le Service des incendies a amélioré son système téléphonique externe puisque, « plus de 50% des incendies sont maintenant signalés par téléphone, et ce pourcentage est destiné à augmenter avec l'expansion continue du service téléphonique ».³⁴ On veut également enregistrer les appels provenant de l'extérieur pour offrir un meilleur service. Encore une fois, des lignes téléphoniques de remplacement sont prévues de façon à réduire tout risque d'interruption de service. Dans les années cinquante, le Service des incendies juge encore utiles les boîtes d'alarmes, notamment dans les secteurs industriels ou dans les quartiers où les téléphones sont moins répandus.

Quelques années plus tard, soit en 1957, c'est au tour du système de transmission des alarmes, signalé à partir des avertisseurs aux coins des rues, d'être changé. En effet, il est remplacé par un système beaucoup plus petit, automatique et électronique (fig. 34). L'objectif de se munir de

³⁴ « Nouveau système téléphonique pour le Service des incendies », *Le Canada*, 15 août 1952 in VM-DGDA, Fonds du Service du greffe (VM6), collection des coupures de presse, dossier de presse R3086.2.



Figure 33 : Nouvel appareil téléphonique pour répartir les alarmes aux casernes.
Dossier de presse du 4040 avenue du Parc, Ville de Montréal. *Gestion
de documents et des archives* VM6-R3086.2 (4040).

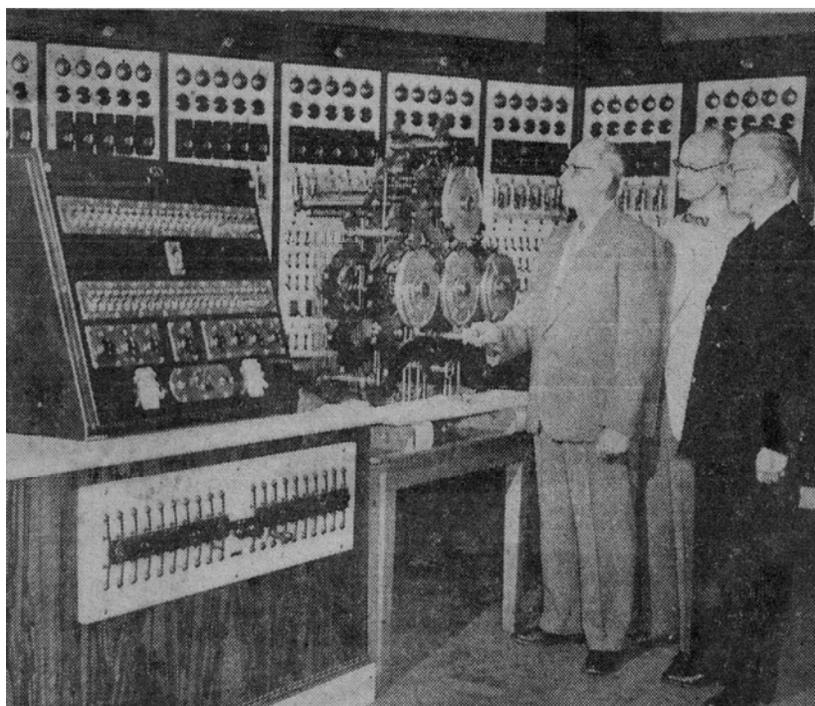


Figure 34 : Nouveau système de transmission des alarmes (celui à droite avec des roulettes est l'ancien système de transmission).
The Gazette, 17 mai 1957.

cet appareil vise à acquérir plus de vitesse d'intervention, à faciliter la réparation du système par des pièces usinées et non artisanales et à permettre l'augmentation du nombre de boîtes d'alarmes compte tenu de la croissance continue de la ville (et des prévisions très optimistes de l'époque³⁵).

Les avertisseurs d'incendie disparaissent de la trame montréalaise en 1979. Il y avait 2850 boîtes rouges lors de leur mise au rancart. Depuis, le réseau s'est informatisé avec le développement des ordinateurs et des mises en réseau.

3.7 Conditions actuelles et état d'intégrité

D'après une inspection visuelle des lieux, et malgré la nécessité d'effectuer quelques travaux de réfection, le bâtiment se trouve en bon état. Plusieurs interventions ont été effectuées en tenant compte de la valeur du bâtiment, alors que d'autres ont modifié sa composition en fonction de nouveaux usages. Somme toute, le bâtiment a bien traversé le temps. L'intention originale des concepteurs est encore clairement lisible. En effet, très peu de modifications malheureuses ou irréversibles ont été effectuées. Par conséquent, ce bâtiment possède une grande valeur par son architecture solennelle, mais aussi par son emplacement dans un milieu naturel et récréatif.

Apparence extérieure

Dans son ensemble, l'enveloppe extérieure du Quartier général des incendies a conservé son apparence d'origine. Son architecture comporte donc plusieurs qualités qui méritent d'être conservées, alors que très peu d'interventions sont venues altérer son harmonie d'ensemble.

Le bâtiment est imposant par sa superficie, son arcade et son emplacement au pied de la montagne. En même temps, il est discret par son volume, sa sobriété, sa très grande marge de recul et son édification parmi les arbres. La conservation de ses dimensions s'avère donc essentiel autant pour son intégration dans le milieu que pour le respect de son expression architecturale.

Néanmoins, l'intégration d'une bouche de ventilation sur l'un des escaliers menant à une entrée en façade constitue l'intervention la plus malheureuse. Celle-ci déforme l'escalier et, par

³⁵ En effet, le document *Horizon 2000, Montréal* estimait à 7 millions la population de la grande région montréalaise au tournant de l'an 2000.



Figure 35 : Carreaux de céramique originaux et carreaux de remplacement à l'intérieur du Quartier général des incendies. Claudine Déom, 2006.

conséquent, elle défait la symétrie du bâtiment et sa présence affecte l'aspect grandiose de la façade. Cette intervention n'est toutefois par irrémédiable.

Apparence intérieure

La présence des portes d'origine, de la céramique et de certains accessoires, rappelle le rez-de-chaussée des années 1930. La restauration de certains éléments démontre un souci quant aux matériaux utilisés, c'est le cas du carrelage de la partie inférieure

des murs des corridors du rez-de-chaussée. Par contre, la disposition initiale n'a été pas respectée, la continuité de la céramique n'a pas été maintenue (fig. 35). Par contre, le placoplâtre au-dessus de celles-ci nécessite parfois quelques réparations. La grande majorité des composantes intérieures de l'immeuble (grille du système de chauffage, rampes, cabinet de toilette...) qui ont gardé la même utilité depuis la construction ont été conservées, préservant ainsi son style. Cependant, la salle des repas, la cuisinette et le vestiaire ont été déplacés à l'intérieur de la salle des opérations ou au sous-sol. Les pièces qui abritaient ces fonctions sont aujourd'hui des bureaux. Les matériaux d'origine des planchers (bois et les différentes tuiles) mériteraient d'être dévoilés, s'ils sont toujours sous le nouveau revêtement. La salle la plus imposante demeure la salle des opérations avec ses hauts murs en travertin et ses fenêtres disposées à proximité du toit permettant un éclairage indirect. Son volume a été conservé, ce qui crée un espace exceptionnel, ouvert, aéré, éclairé. Il serait intéressant de voir ce qui se cache derrière le plafond suspendu.

Malgré son importance à l'origine, le sous-sol qui logeait la machinerie a perdu en grande partie sa signification. L'espace a été récupéré pour le personnel sauf pour la salle des appareils qui sert toujours au fonctionnement du bâtiment lui-même. Sur le plan patrimonial, le sous-sol offre donc peu d'intérêt.

4. ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

L'analyse environnementale vise à cerner le contexte physique d'insertion du bâtiment, c'est-à-dire comprendre en quoi l'environnement dans lequel il se situe lui procure une valeur patrimoniale à prendre en considération.

4.1 Rapport entre le bâtiment et son environnement à travers le temps

Le centre des communications du Service des incendies est situé sur le flanc est du mont Royal. Son histoire est donc intimement liée à l'histoire de la montagne et de son parc. Les Amérindiens nomades fréquentaient la montagne depuis les années 2000 avant Jésus Christ. C'était un lieu de chasse, de pêche, de cueillette, mais aussi d'inhumation. Vers le XI^e siècle, le pourtour de la montagne, comme l'ensemble de l'île, devient un lieu d'habitation des Amérindiens sédentaires qui pratiquent un rudiment d'agriculture. Ces activités se poursuivent avec l'arrivée des Européens. Devenus seigneurs de l'île de Montréal en 1663, les Sulpiciens possèdent de nombreuses terres couvrant le secteur du mont Royal. Ils s'installent au pied de la montagne en 1666 « dans la partie nord de la côte Saint-Joseph »³⁶. Ils y établissent également une mission amérindienne entre les années 1670 et 1705. À partir du 18^e siècle, l'élite montréalaise s'établit sur la montagne, encouragé, entre autres, par les concessions accordées par les Sulpiciens. D'après le plan de cadastre, le terrain où se trouve aujourd'hui le Quartier général des incendies a été acheté par la Ville de Montréal en juillet 1873 à la succession de Benjamin Hall. Cet achat fait partie de la série d'acquisitions qui ont été effectués pour former le territoire du parc du Mont-Royal.

Depuis la constitution du parc du Mont Royal, deux phénomènes urbains sont à l'œuvre. D'une part, le versant oriental du mont Royal sert de lieu populaire et récréatif. En effet, à la fin du 19^e siècle, moult activités – mentionnées dans l'analyse historique – se déploient à cet endroit. D'autre part, à la même époque, le développement urbain résidentiel du secteur adjacent s'effectue en arrimage avec le village Saint-Jean-Baptiste, alors que la population s'emménage de plus en plus au nord de la rue Sherbrooke. De plus, deux hôpitaux s'installent sur le même versant de la montagne, soit l'Hôtel-Dieu à l'est et le Royal-Victoria au sud-est. Une des raisons

³⁶ Ce secteur correspond approximativement, selon les limites actuelles, au boulevard René-Lévesque, aux avenues Docteur Penfield et Greene et au chemin de la Côte-des-Neiges : Claire Poitras et Joanne Burgess, *op. cit.*, p.36.

de leur établissement dans le secteur est l'attrait d'un milieu naturel où l'air est moins pollué. Depuis leur arrivée, respectivement en 1863 et en 1891, le nombre de bâtiments de ces ensembles hospitaliers n'a cessé de croître pour diversifier leurs types d'intervention et répondre aux besoins de la médecine moderne. Par conséquent, plusieurs nouveaux bâtiments ont densifié leur territoire respectif, sans compter la présence de l'Université McGill et les deux cimetières.

Au tournant du 20^e siècle, le Fletcher's Field est populaire auprès des citoyens de la ville lors des soirées d'été. Il offre verdure, grands espaces et parfois même du divertissement, comme des spectacles de musique. Un kiosque de musique a d'ailleurs été érigé tout juste au nord-est du Quartier général des incendies. À partir des années 1920, un circuit de tramway gravit le parc du Mont-Royal en reliant le carrefour des avenues du Parc et du Mont-Royal à la maison Smith, au sommet, ce qui favorise l'accès à la montagne pour les résidents de l'est de la ville. Quelques événements importants se sont déroulés sur le piémont sud du mont Royal. Au cours du 21^e Congrès eucharistique qui a lieu à Montréal en 1910, le Fletcher's Field est le point de rassemblement d'une procession partant de la basilique Notre-Dame. Un reposoir, sur lequel est exposé le Saint Sacrement, est érigé dans le parc où environ 100 000 personnes se sont donné rendez-vous. C'est à ce moment que l'idée émerge de nommer le parc à proximité de l'Hôtel-Dieu, le parc Jeanne-Mance, soit du nom de la fondatrice de l'hôpital.



Ville de Montréal, Gestion de documents et archives

Figure 36 : Messe en plein air devant le Quartier général des incendies lors du tricentenaire de la ville de Montréal (17 mai 1942).
Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives*, côte G1536.

Cette dénomination ne devient officielle qu'en 1990. Aussi, lors des festivités commémorant le tricentenaire de la Ville de Montréal en 1942, une messe en plein air est célébrée, devant le Central d'alarmes. Le terrain avant sert de promontoire et de l'emplacement d'un autel afin de célébrer l'eucharistie,

alors que la foule s'étend au-delà de l'avenue du parc (fig.36). De plus, sur plusieurs photographies anciennes, la présence de bancs devant le kiosque de musique sur le terrain du QGI suppose qu'il était utilisé.

Cette portion du parc du Mont-Royal a souvent été convoitée au cours de son histoire, particulièrement entre les années 1910 et 1950. Successivement des projets d'hôtel de ville, de salle municipale, de centre de congrès et diverses salles de concert sont proposés. Les opposants au projet du Central d'alarmes préféraient y voir construire un conservatoire de musique ou de théâtre.³⁷ Même encore aujourd'hui, le projet d'agrandissement du stade Percival-Molson implique une partie du site. De 1945 à 1970, le campus de l'Université McGill fait l'objet d'une vaste expansion jusqu'à proximité du parc du Mont-Royal. L'Université, fondé en 1824 sur le versant sud de la montagne, construit entre autres des résidences de sept étages à flanc de montagne pour ses étudiants. D'anciennes villas de riches propriétaires montréalais ou des bâtiments modernes composent le parc immobilier de McGill transformant le paysage.



Figure 37 : Échangeur du Parc/des Pins avant sa transformation à la fin des années 1950 (1956).
Ville de Montréal. *Gestion de documents et des archives*,
côte Z-1880.

Une transformation majeure dans le secteur du Quartier général des incendies est la construction de l'échangeur Parc/des Pins entre 1959 et 1962. Il remplace un carrefour (fig. 37), afin de permettre une circulation plus fluide à une époque où l'automobile influence les choix d'aménagement. La construction de cet échangeur modifie la relation entre les citoyens et le piémont du mont Royal puisque la circulation est beaucoup plus

rapide, sur l'avenue du Parc, devant le Quartier général des incendies. Les résidents, provenant davantage de l'est vu leur proximité, fréquentent maintenant plus le parc Jeanne-Mance puisqu'ils n'ont pas à traverser cette voie rapide. La fréquentation à l'ouest de l'avenue du Parc

³⁷ «Poste central pour alarmes des incendies», *op. cit.*

s'arrête souvent au monument dédié à sir Georges-Étienne Cartier. Ce réaménagement pourrait réintroduire le secteur du Quartier général des incendies parmi les lieux fréquentés sur la montagne, bien que le sens unique vers l'est de la rue Duluth diminue aussi sa visibilité pour les automobilistes. En effet, l'actuelle modification de l'échangeur des Pins devrait favoriser la circulation piétonne puisque l'intersection des voies Parc et des Pins devrait être plus facile à franchir et le flux automobile devrait être ralenti. Par conséquent, l'accès au versant est de la montagne devrait être amélioré pour les promeneurs provenant du sud.

L'autre aspect du piémont du mont Royal est issu de la conception d'Olmsted visant à mettre en valeur cet imposant élément naturel dans un milieu fortement urbanisé. Tel que mentionné dans l'analyse historique, l'intention d'Olmsted consiste à rendre un lieu naturel accessible à la population montréalaise. Ainsi, la présence d'un parc et de la végétation créent un paysage propre à l'avenue du Parc où d'un côté s'élève la ville et de l'autre se déploie la nature. Le mont Royal l'espace vert le plus dominant à Montréal et il correspond à un point de repère facilement identifiable.

4.2 Reconnaissance du lieu par la communauté

La position du bâtiment au pied du mont Royal ainsi que son architecture lui confèrent prestige et prestance. Néanmoins, la végétation qui l'entoure et sa grande marge de recul par rapport à l'avenue des permet au Quartier général des incendies de se fondre dans le décor.

Malgré son importance dans l'histoire de la lutte contre les incendies à Montréal, le Quartier général des incendies ne fait pas l'objet d'une valorisation patrimoniale aux yeux des citoyens. Néanmoins, le potentiel de valorisation indéniable associé à ce bâtiment peut être développé compte tenu de l'importance des besoins qui y sont répondus, de l'ancien système de communication, de la profession qu'il représente et de son bâtiment monumental. De plus, la consultation de dossiers de presse concernant le Quartier général des incendies démontre que le bâtiment a fait l'objet d'articles dans la presse écrite quelques fois par décennie jusque dans les années 1970. Les articles relataient les tâches effectuées dans le Central, son mode de fonctionnement et les nouvelles technologies utilisées. Depuis, les années quatre-vingts, aucun article n'a été répertorié à propos du QGI, ce qui pourrait avoir fait diminuer l'intérêt de la population pour l'endroit et ses fonctions faute de diffusion. Il faut également mentionner que le Quartier général des incendies est responsable de la sécurité civile pour l'ensemble de l'île de

Montréal. Ainsi, lors de la crise du verglas au Québec en 1998, le centre des opérations s'y trouvait, mais cet aspect particulier fut peu médiatisé.

Quant aux instances municipales, elles commencent à s'intéresser au bâtiment. Ainsi, Mme Helen Fotopoulos, membre du conseil exécutif de la Ville de Montréal et responsable du mont Royal organise des réflexions concernant le bâtiment. En septembre 2005, le Conseil du patrimoine de Montréal, Héritage Montréal, Les Amis de la montagne et le Conseil régional de l'environnement ont visité le Quartier général des incendies. De plus, la commande du Bureau du Mont-Royal, d'effectuer une étude patrimoniale du bâtiment avant même qu'il ne se retrouve dans une situation critique démontre bien qu'il existe un intérêt pour le site.

5. ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

Histoire

L'histoire du Quartier général des incendies de Montréal est indissociable de l'histoire du parc du mont Royal compte tenu de son emplacement dans ce lieu de verdure. Ce bâtiment est donc situé dans un endroit reconnu pour son caractère public et récréatif bien avant l'inauguration du parc en 1876. Ce dernier fut aménagé par l'aménagiste réputé Frederick Law Olmsted. Trois principales raisons expliquent l'idée de construire le central d'alarmes pour le Service de protection contre les incendies à cet endroit. D'abord, la ville a besoin d'un nouveau bâtiment pour répondre à sa population qui ne cesse de croître sur un territoire en expansion. Ce site correspond au centre de la ville en prévision de desservir entièrement l'île. Deuxièmement, cet endroit est situé à proximité du réseau déjà en place facilitant les raccordements. Finalement, son isolement du reste de la ville diminue les risques de catastrophe qui empêcherait les pompiers de faire leur travail. La construction du Quartier général des incendies s'effectue à une époque où la Ville de Montréal travaille sur plusieurs chantiers. En effet, au cours des années 1930, la Ville modernise ses infrastructures et entreprend des travaux de chômage. Bien que la construction du central ait été décidée avant la crise, elle a lieu au cours d'une période prolifique pour les bâtiments ville de Montréal. Ainsi, le Quartier général des incendies est inauguré le 29 juin 1933.

Architecture

Au cours des décennies, le Quartier général des incendies a subi très peu de modifications, ayant toujours maintenu le même usage et les mêmes propriétaires. Par conséquent, il conserve une très bonne intégrité autant à l'extérieur qu'à l'intérieur provenant d'une édification de qualité. En effet, l'intention originale des concepteurs demeure toujours visible; l'édifice a été construit pour répondre aux besoins d'un Central d'alarmes. Le style de cet édifice, entièrement conçu par des employés de la Ville de Montréal, s'inspire de l'École des Beaux-Arts et du Classicisme français. Ses composantes extérieures sont généralement disposées de façon symétrique, ses ouvertures respectent une certaine régularité et ses façades sont divisées de façon tripartite. Par conséquent, le QGI se distingue par sa composition équilibrée et son raffinement. Le bâtiment comporte un seul étage, mais il est composé de deux volumes : un basilaire et une pièce centrale qui émerge au centre du toit. Ces aspects créent un immeuble horizontal qui dégage prestige et robustesse. L'enveloppe recouverte de pierre calcaire Indiana est sobre et peu ornementée. Cependant, quelques éléments agrémentent les façades dont les

frontons au-dessus des ouvertures ainsi que la loggia avec son arcade, son grillage et ses boucliers d'inspiration Art nouveau. À l'intérieur, la pièce incontournable est sans contre dit la salle des opérations avec son grand volume, ses hautes fenêtres et ses murs en travertin. Certaines pièces, donc certains bureaux, méritent également l'attention puisqu'elles ont conservé leur matériaux et composantes d'origine. De plus, la conception de ce bâtiment et les anciens appareils témoignent des méthodes de communications des années trente et de l'évolution de la technologie dans ce domaine. Somme toute, le Quartier général des incendies demeure en bonne condition.

Environnement

À une grande distance de l'avenue du Parc, sous les arbres s'élève le Quartier général des incendies au pied du mont Royal. Cet emplacement discret fait du QGI un bâtiment peu connu, ni reconnu comme point de repère. Pourtant, ce lieu fait partie de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal (de juridiction provinciale) ainsi que du parc du Mont-Royal (de juridiction municipale). Il est donc un endroit significatif pour les Montréalais, endroit public de promenade et de détente. Tout au cours de son histoire, le piémont est du mont Royal est un lieu convoité par différents projets. Cet endroit naturel a également attiré plusieurs institutions dont deux hôpitaux, deux cimetières et une université.

6. RECOMMANDATIONS

L'étude patrimoniale du Quartier général des incendies de la Ville de Montréal permet de constater l'importance de l'intégrité du bâtiment. Les composantes historiques, architecturales et environnementales ont permis de formuler quelques recommandations afin de favoriser sa protection et sa mise en valeur.

6.1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Le Quartier général des incendies doit conserver le rapport immédiat qu'il entretient avec son environnement prestigieux compte tenu de la présence de la montagne et de la vue qu'il offre sur la Ville.

- La volumétrie du bâtiment devrait demeurer telle quelle compte tenu de sa position dans le parc du Mont-Royal. Cela permet au bâtiment de bien s'intégrer dans son environnement et met en valeur sa prestance. Pour cette raison et pour respecter son style architectural, il serait fortement déconseillé d'apporter des agrandissements au bâtiment. De plus, un agrandissement modifierait les vues sur le parc et la montagne.

-Le langage architectural sobre et élégant du bâtiment devrait être conservé dans son intégrité puisqu'il forme un tout harmonieux et démontre le savoir-faire du personnel de la Ville de Montréal dans les années 1930.

- Les matériaux utilisés démontrent le souci de construire un bâtiment de qualité. Ainsi, il serait approprié que les interventions sur le Quartier général des incendies respectent ce niveau de qualité.

- Le bâtiment nécessite également quelques travaux d'entretien puisque des infiltrations d'eau ont altéré, décoloré ou oxydé le revêtement extérieur, les ornements autour des fenêtres et des portes ainsi que les bandeaux. De plus, le crépi sur la pierre s'effrite et le mortier ainsi que la pierre mériteraient d'être réparés à quelques endroits. Quant à l'escalier du côté sud, elle est fissurée et crevassée. En façade principale et sur le côté nord, la clôture, le mur et le pavage sont fragilisés, probablement dû à un mouvement du sol. En effet, selon la pente du terrain et l'inscription « top fill » sur les plans, on peut supposer que les concepteurs ont effectué du

renflouage pour niveler le terrain. Cette situation peut expliquer la détérioration de l'aménagement en façade qui a fissuré (fig. 38). Finalement, les lampadaires méritent d'être restaurés.



Figure 38 : Partie du mur endommagé où la pente du terrain est plus accidentée.
Claudine Déom, 2006.

6.2 Recommandations spécifiques pour l'occupant actuel

- À l'intérieur, le travertin de la salle des opérations mériterait une attention particulière aux endroits fissurés, probablement dus à l'infiltration d'eau.

- Compte tenu de la valeur patrimoniale du bâtiment, il serait approprié d'effectuer les travaux de réfection nécessaires afin de préserver son état d'intégrité et d'éviter l'aggravation des dommages. Cette recommandation est d'autant plus importante compte tenu d'un rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal qui affirmait que l'entretien des immeubles municipaux se situe en deçà des normes établies, sans compter qu'aucune mesure n'est prise pour les bâtiments ayant une valeur patrimoniale.³⁸

³⁸Pour consulter le rapport du vérificateur général de la ville au conseil municipal 2005 : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/verificateur_fr/media/documents/RapportAnnuel2005.pdf

- Afin de protéger un bâtiment ayant une grande valeur patrimoniale, le Service de sécurité incendies et les organismes liés au mont Royal devraient poursuivre l'intérêt manifesté pour le QGI.

6.3 Recommandations spécifiques si le bâtiment devient vacant

- Si le bâtiment demeure inoccupé pendant un moment, l'entretien continu du bâtiment devrait se poursuivre afin d'éviter une dégradation prématurée. Pour ce faire, un responsable devra être mandaté par les propriétaires, l'inoccupation d'un immeuble demandant une vigilance encore plus grande.

6.4 Recommandations spécifiques pour un éventuel occupant

- En cas de changement de propriétaire, le territoire du Quartier général des incendies devrait demeurer public afin de bénéficier de la synergie des lieux publics qui l'entourent (parc Jeanne-Mance, parc du Mont-Royal...).

- Si le bâtiment est affecté de nouveaux usages, ceux-ci devront être publics et privilégier la fonction de lieu de récréation comme ce fut le cas jadis. Les nouveaux usages pourraient profiter de l'emplacement du bâtiment au pied de la montagne, à proximité du centre-ville. De plus, la nouvelle fonction pourrait servir le milieu naturel dans lequel le bâtiment se trouve.

- L'identification du bâtiment devrait davantage être mise en valeur autant pour sa qualité esthétique que pour informer les passants. Il pourrait, par exemple, être illuminé en soirée ou disposé de façon à être visible de la rue. Par ailleurs, des moyens pourraient être élaborés afin de favoriser les activités des deux côtés de l'avenue du Parc.

- Tout en respectant la maturité du lieu, la mise en valeur de l'endroit pourrait se faire par un aménagement plus convivial du site, par des abords plus accessibles, par une identification du lieu plus visible ou par la tenue d'activités sur son territoire.

- En ce qui concerne l'arrière du bâtiment, un espace transitoire pour les piétons pourrait faire le lien entre les bâtiments de l'Université McGill et le QGI. Ce passage pourrait offrir une alternative à la jonction du Parc/des Pins. Quant aux sentiers du parc du Mont-Royal, ils sont

déjà tracés à proximité du QGI et des tables de pique-nique y sont disposées. Les visiteurs fréquenteraient davantage cette portion du parc si un point de départ pour la promenade dans les sentiers était établi près du QGI.

- Le Quartier général des incendies serait avantagé si les entrées en façade et la loggia derrière l'arcade retrouvaient leur fonction d'origine.

- Les détails du bâtiment mériteraient d'être mise en valeur autant à l'extérieur (dont les frises, l'arcade, lampadaires...) qu'à l'intérieur (le plafond de la salle des opérations, les boiseries...).

- La pièce centrale du rez-de-chaussée, soit la salle des opérations, est l'élément prééminent du bâtiment. Son volume, le revêtement de ses murs (en travertin) et la disposition des fenêtres se doivent d'être conservés autant pour son intégrité, la signification de ses usages que pour sa prestance architecturale. Il serait approprié de trouver à cette pièce un usage qui permet de conserver les caractéristiques de cette salle.

7. CONCLUSION

L'histoire du Quartier général des incendies est intimement liée au développement du parc du Mont-Royal. Cet endroit au cœur de l'île permettait de construire un bâtiment qui répond aux besoins du Service des incendies. Dès sa construction, il est reconnu pour sa valeur architecturale, conservé jusqu'à aujourd'hui autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Malgré sa présence de plus en plus discrète au fil des ans, la prestance du bâtiment peut être récupérée à d'autres fins. Qui plus est, le QGI est situé au piémont du mont Royal, un endroit significatif et fréquenté par les Montréalais.

Tel que suggéré par Daniel Chartier, le contexte du Quartier général des incendies devrait être étudié plus largement. En effet, il souligne que les bâtiments de services publics sur le territoire du parc du mont Royal sont concentrés au sommet. Ainsi, compte tenu du relief accidenté, une grande distance les sépare des secteurs au pied de la montagne. De plus, les questions de végétation, de stationnement et d'accessibilité suscitent de vives réactions et crée une pression quant aux décisions futures.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

Courtemanche, Jean-François, *Le feu sacré*, Montréal, Stromboli, 2005.

Cros, Philippe, *Les styles en architecture*, Toulouse, Éditions Milan, 2000.

Déom, Claudine, *L'urbanisme et les bâtiments municipaux de la Ville de Montréal : 1929-1939 Volume I*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Études des arts, Université du Québec à Montréal, 1995.

Foisy, Oswald, Peter Jacobs, *Les quatre saisons du Mont-Royal*, Montréal, éditions du Méridien, 2000.

Marsan, Jean-Claude, *Montréal en évolution*, Méridien architecture, Montréal, 1994.

Postras, Claire, Joanne Burgess, *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*, Commission des biens culturels du Québec, Québec, 2005

Rémillard, François, Brian Merrett, *L'architecture à Montréal : Guide des styles et des bâtiments*, Montréal, éditions du Méridien, 1990.

Sites Internet

Archives de la Ville de Montréal: ligne du temps

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=165,238543&_dad=portal&_schema=PORTAL

Archives de la Ville de Montréal: De la campagne à la ville (Edgar Gariépy)

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/gariepy/>

Archives de la Ville de Montréal: Montréal municipalité et métropole

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/seriez/index.htm>

Bibliothèque nationale du Québec : Fond E-Z Massicotte

Bibliothèque nationale du Québec : Collections des cartes postales

Bureau du mont Royal : archives

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1676,2442720&_dad=portal&_schema=PORTAL

Frederick Law Olmsted

<http://cca.qc.ca/pages/Niveau3.asp?page=olmsted&lang=fra>

Vérificateur général de la Ville de Montréal, rapport 2005

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/verificateur_fr/media/documents/RapportAnnuel2005.pdf

Vieux-Montréal : Les inventaires patrimoniaux du Vieux-Montréal
http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=a&num=8

Dossiers

Archives de la Ville de Montréal, dossier de résolution no 35838 et no 39688
Archives de la Ville de Montréal, dossier de presse R3086.2 (4040, ave du Parc)
Archives de la Ville de Montréal, dossier d'employé : Charles-Jules Des Bailleurs
Archives de la Ville de Montréal, répertoire photographiques

Division du patrimoine et de la toponymie, dossier sur le Service des incendies

Musée des pompiers auxiliaires de la Ville de Montréal, dossier de presse du central d'alarme

Plans

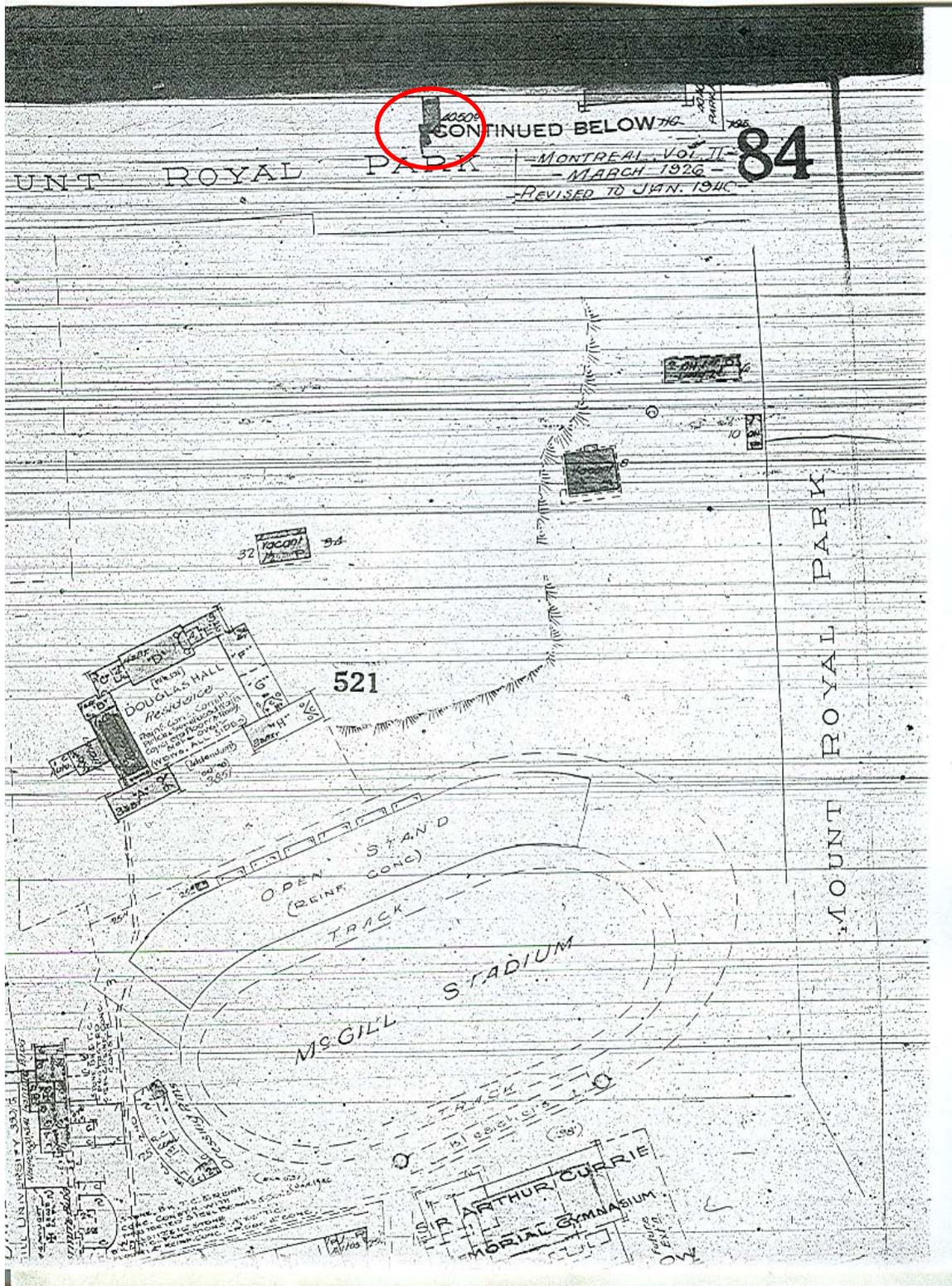
City of Montreal, Public Works, Department of Signal & Alarms. *New Fire Alarm Central Station F-Contract-No.4*. 8 novembre 1930.
Élévation avant, arrière, de côté, rez-de-chaussée et sous-sol

Quartier général du S.P.I.M (service de protection des incendies de Montréal)
Plan du sous-sol et du rez-de-chaussée, sans date

Discussions

Denise Caron (2 juin 2006)
Daniel Chartier (22 août (commentaires écrits) et 7 septembre 2006)

Annexe 1



Plan assurance-incendies de la Ville de Montréal, volume II, 1940, p.84

Annexe 2 : plans d'architecte

2.1 La dénivellation du terrain

2.2 Le plan du rez-de-chaussée en 1931

2.3 Le plan de la façade principale en 1931